

Achetons ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vires.
832-1930 — 692-4878
70, Dalhousie, Québec

RÉNOVATION GUILLOT
ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
Estimations gratuites
661-9211
CHAUFFE-EAU: 40 GAL. 165\$ 60 GAL. 245\$

LE QUÉBEC

Guy Bertrand compte s'attaquer au lac Meech

En annonçant sa candidature à l'investiture péquiste dans le comté de Louis-Hébert, Me Bertrand s'en est pris violemment à l'accord du lac Meech. **A-7**

LE CANADA

Il faudrait 20 ans pour dépolluer les Grands Lacs

L'organisation écologiste Greenpeace affirme qu'il faut agir sans tarder si nous voulons continuer à tirer notre eau potable des Grands Lacs. **A-11**

LE MONDE

Le 10^e anniversaire de la révolution sandiniste

Le Nicaragua célèbre aujourd'hui le dixième anniversaire de la révolution sandiniste dans un cadre économique national désastreux. **A-14**

LA RÉGION

Un sauvetage assombri par une noyade à Grondines

Un homme a secouru une sexagénaire qui venait de basculer avec sa voiture du quai de Grondines, à la suite d'une fausse manoeuvre. Son mari est mort. **A-3**

LA BANLIEUE

Un Beauportois accuse la ville de l'avoir ruiné

L'érosion serait la grande responsable de tous les malheurs de Richard St-Laurent, dont la propriété sise près d'une falaise n'est maintenant plus assurable. **A-3**

LE SPORT

Le toit du Stade se fait prendre par la pluie

Surprise hier soir au Stade olympique, où le match des Expos a été retardé à cause de la pluie. Le toit, effarouché par le vent, était resté douillettement dans sa niche. **S-2**

L'ÉCONOMIE

Les Américains ont haussé à 8 cents la surtaxe sur le porc

Le Conseil canadien du porc contestera devant le tribunal binational, institué par le libre-échange, la décision de maintenir le droit compensateur sur les importations. **B-1**

L'EDITORIAL

Radio-Canada et Bell Canada clouées au pilori

La Commission canadienne des droits de la personne attaque du gros « gibier » pour tenter de contrer la discrimination toujours présente dans l'embauche. **B-10**

L'INDEX

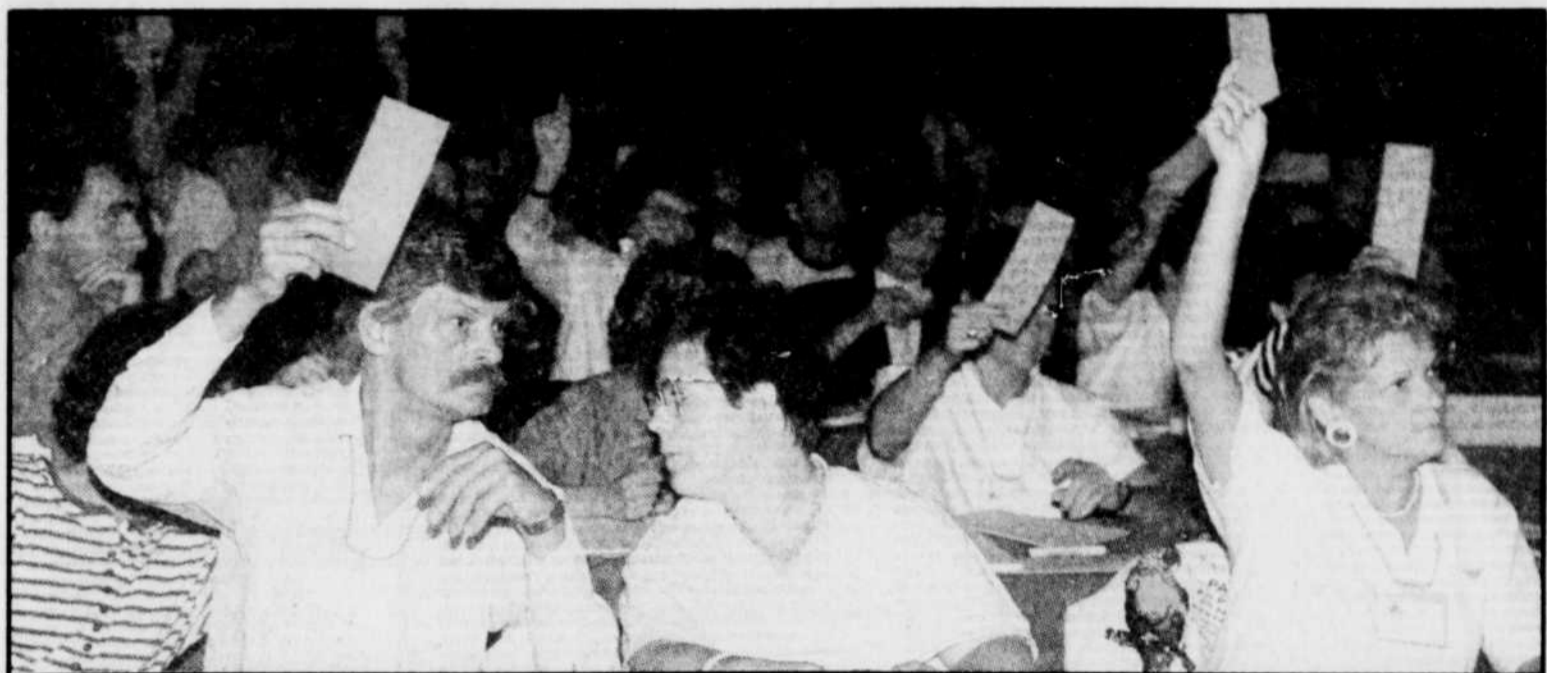
Local et régional	A-3 à A-5
Le Québec	A-6 à A-10
Le Canada	A-11
Le Monde	A-13 à A-15
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-5 à C-11
Arts	B-7 à B-9
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-9
Décès	C-11
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	B-10
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-9
Mots croisés	C-6
Mot mystère	C-6
Où aller à Québec	B-8
Patron	C-10

LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses et d'orages surtout en après-midi. Maximum de 24 à 26. Demain : ciel variable. **S-16**

Les infirmières pourraient débrayer pendant la campagne électorale

La FIIQ réclame un mandat de grève



Les 600 membres de la FIIQ réunis en conseil fédéral ont eu à se prononcer sur un mandat de grève générale illimitée.

Les dirigeantes de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) réclament pour la mi-août un mandat de grève générale illimitée de leurs 40.000 membres, afin de pouvoir reprendre les négociations avec le gouvernement sur la question salariale.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Le comité exécutif de la FIIQ a recommandé hier aux 600 déléguées réunies en conseil fédéral à Québec, de tenir un référendum le 17 août dans les 425 établissements de santé représentés par la fédération, pour

Suite A-2, Grève...

La cour d'appel décide ce matin si elle entendra la cause de Chantal Daigle

Le juge Roger Chouinard de la cour d'appel du Québec sera saisi ce matin d'une demande de permission d'appeler du jugement rendu avant-hier par le juge Viens de la cour supérieure, qui empêche la Montréalaise Chantal Daigle d'interrompre sa grossesse.

par SUZANNE DANSEREAU
de la Presse canadienne

L'avocat de Mme Daigle, Me Daniel Bédard, a indiqué hier qu'il demanderait à la cour d'appel la permission d'appeler du jugement de la cour supérieure.

S'il obtient cette permission, l'avocat demandera également de suspendre l'exécution de l'injonction qui interdit à Mme Daigle de subir un avortement.

Invoquant la Charte québécoise des droits et libertés, qui, contrairement à la Charte canadienne parle « d'être humain » au lieu de parler de « personne », le juge Jacques Viens de la cour supérieure à Val-d'Or a maintenu avant-hier une injon-

tion interdisant à Mme Daigle de se faire avorter. L'injonction avait été demandée par l'ex-ami de Mme Daigle, Jean-Guy

Barbara Dodd regrette son avortement

TORONTO (PC) — Main dans la main de celui qui l'a entraînée devant les tribunaux pour l'empêcher de se faire avorter, Barbara Dodd a affirmé aux journalistes, hier, qu'elle regrette maintenant d'avoir mis fin à sa grossesse, après en avoir obtenu la permission de la cour d'appel de l'Ontario.

Un tribunal inférieur avait émis l'injonction réclamée par son ex-ami Greg Murphy et avait in-

terdit à la jeune femme de 22 ans de se faire avorter.

Mais aussitôt l'interdiction

Suite A-2, Barbara...

qu'il estime que le juge a erré dans sa décision.

Si la cour d'appel accorde à Mme Daigle le droit d'appeler, trois juges de la cour d'appel devront ensuite entendre sa cause. Le nombre de juges pourrait augmenter à cinq, si le juge en chef le décide.

Normalement, les délais pour remettre les mémoires à la cour d'appel sont de 60 et 75 jours. Mais hier, au palais de Justice de Québec, où la cause sera entendue, on indiquait que l'appel pourrait être entendu assez rapidement, compte tenu de la situation de Mme Daigle.

Cette dernière n'aurait que deux jours, à partir d'aujourd'hui, pour subir un avortement au Québec. En effet, après 20 semaines, aucun hôpital québécois ne pratique d'avortement

Suite A-2, Daigle...

Autres textes :
pages A-8 et A-9

Valcourt a quitté l'hôpital en douce

Le ministre fédéral Bernard Valcourt a fait un joli pied-de-nez aux journalistes hier matin, en quittant discrètement l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, où il séjournait depuis 15 jours, à la suite d'un accident de moto.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Son médecin traitant, le Dr Jacques Francoeur, a confirmé hier au SOLEIL qu'il avait bel et bien signé le congé du célèbre malade, tôt hier matin.

Lundi, un porte-parole de l'hôpital avait annoncé que l'homme politique de 37 ans serait libéré vers la fin de la semaine.

« Le départ de M. Valcourt était d'abord planifié pour le week-end dernier. Puis, nous avons décidé de le garder un peu plus longtemps. Mais hier, nous avons jugé qu'il était apte à partir. Il était bien », a simplement mentionné le spécialiste.

Le médecin a dit qu'il ignorerait où le politicien passerait sa convalescence. « Nous le reverrons au mois d'août, alors qu'il subira d'autres examens, notamment pour vérifier l'état de son oeil droit », a-t-il précisé.

Mais tout indique que ce père de deux enfants, originaire de Saint-Quentin, est parti en convalescence pour au moins un mois dans son comté de Ma-

Suite A-2, Valcourt...



Pendant que les mineurs poursuivent leur grève, les émeutes se sont aggravées en Abkhazie.

L'Abkhazie est à feu et à sang

MOSCOU (AP, AFP et Reuter) — Les désordres qui affligent l'Abkhazie, république autonome rattachée à la Géorgie soviétique, menacent de s'étendre à l'ensemble de la Géorgie. L'Abkhazie est d'ailleurs à feu et à sang, si l'on en croit les informations disponibles à Moscou et à Tbilissi, la capitale de la Géorgie. De véritables batailles rangées ont eu lieu, mettant au prise plusieurs milliers de personnes n'hésitant pas à ouvrir le feu, prendre des otages ou bloquer les transports.

L'état d'urgence et le couvre-feu ont d'ailleurs été décrétés hier soir dans plusieurs villes de l'Abkhazie, où 16 personnes ont été tuées depuis samedi lors d'affrontements entre Géorgiens et Abkhazes, a-t-on appris de source autorisée.

Les nouvelles mesures concernent la capitale régionale, Soukhoumi, et les villes de Gagra et Tkvarcheli, a annoncé Radio-Moscou. Les affrontements font suite à des mois de tensions entre les deux communautés.

L'Abkhazie, qui compte un demi-million d'habitants, fait

partie de la Géorgie soviétique depuis 1931 et les Géorgiens de souche y sont majoritaires. Les Abkhazes ont obtenu des concessions dans les domaines culturels et économiques à la suite des manifestations de 1978, mais les autorités centrales rejettent leurs revendications séparatistes.

Vacanciers
Dans cette région côtière de la mer Noire et de l'Ouest de la Géorgie, qui est un des lieux de villégiature favoris des Soviétiques avec la Crimée, plusieurs milliers de touristes ont fait leurs valises et s'efforcent de rentrer chez eux malgré la paralysie des transports.

Selon le ministère géorgien des Affaires étrangères, des émeutiers ont pénétré dans les prisons, y ont libéré des détenus et s'en sont pris aux commissariats de police où ils ont volé des armes.

Au moins 400 Géorgiens et Abkhazes se sont battus avec des armes à feu le long de la rivière Goumista, près de Soukhoumi, la capitale de l'Abkhazie. Les combats y avaient commencé samedi dernier à la suite de la division de l'université en deux sections : une pour les Abkhazes, l'autre pour les Géorgiens. Plusieurs milliers de personnes de différentes nationalités manifestaient pacifiquement contre cette séparation, raconte de son côté un haut responsable de Soukhoumi, lorsqu'elles ont été attaquées

Suite A-2, Abkhazie...

Autres textes
sur l'URSS
en page A-13

AU SOLEIL D'ÉTÉ
EN FRANCE

Les nouveaux Parisiens

PARIS — Où sont passés mes bons Parisiens bien râleurs, discutailleurs, gueulards, malpolis, mal embouchés et fiers d'être ouvertement désagréables ?

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Depuis une semaine que je suis ici, attiré par le bicentenaire de la Révolution, je les recherche en vain dans toutes les rues de tous les quartiers du centre, dans les cafés, les brasseries, les pizzerias, le métro, les taxis, les marchands de journaux, de fruits, de crème glacée...

Je ne réussis à trouver que des gens, hommes et femmes avenants, décontractés, ravis de jaser de la pluie et du beau temps, toujours prêts à se fendre à quatre pour vous rendre service. Charmants, quoi !

Après deux jours, la grosse vendeuse de journaux, coin Brochant et rue de Clichy, m'appelaient déjà son « p'tit chéri ». Il faut dire que je lui achète tout ce qui se publie à chaque jour, mais tout de même.

À la brasserie-Glacier, « le libre-échange » près du square des Batignolles où j'avale chaque matin ma tartine/café au lait/œuf dur, les garçons se fendent en gentillesse. Christian m'explique mon trajet en métro pour la journée, madame Jeanne, assise sur sa caisse 15 heures par jour, me déconseille les quartiers peu sûrs : Pigalle, Saint-Denis et tout ce qui ressemble à un quartier ethnique. « Ne manquez pas Notre-Dame, insiste-t-elle. Après la grande messe, le dimanche, on tient un joli marché aux oiseaux jusqu'en face de la cathédrale. »

Georges, un client vissé devant son pastis dès le matin, me fabule que la couche d'ozone ne risque rien : ce serait une invention des politiciens pour faire oublier au pauvre monde la hausse du prix du pain et du beurre... et du pastis. Métro Duroc, l'autre midi, je demande à un agent mon chemin vers Saint-Germain des Prés. Il me salue le doigt sur la casquette, me prend par le bras pour m'accompagner jusqu'à la rue de Sévres : « C'est tout droit jusqu'à la rue de Rennes, ensuite vous en avez pour deux minutes vers la gauche. Bonne journée monsieur. »

Incrovable ! Il y a 20 ans, la même calotte m'aurait regardé d'un air dégoûté en se demandant à haute voix comment on pouvait être aussi paysan pour ne pas connaître par coeur le

Suite A-2, Parisiens...

Suites de la première page

Grève...

pouvoir déclencher une grève au moment jugé opportun. La présidente Diane Lavallée estime que les infirmières n'ont d'autre choix que de recourir à ce geste ultime, puisque les moyens de pression utilisés d'avril à juin n'ont pas permis aux infirmières d'obtenir satisfaction. Les membres de la FIIQ ont en effet rejeté à 78 % l'entente de principe conclue le 22 juin entre le gouvernement et leur comité de négociation.

Hier, le mécontentement était encore manifeste chez certaines déléguées. Des motions de blâme ont été apportées contre la direction syndicale et le comité de négociation et certaines représentantes souhaitaient même la nomination d'un négociateur spécial. Ces propositions ont été battues par le conseil en fin de journée. La FIIQ avait toutefois pris soin de tenir les journalistes à l'écart des discussions, mais certaines déléguées n'ont pas caché que des échanges francs, mais civilisés, avaient marqué l'assemblée.

Pour sa part, la présidente Lavallée a dit ne pas sentir son leadership affaibli par le rejet de l'entente de principe. « Le mécontentement est à l'égard du gouvernement et non de nous », souligne-t-elle. Dans son discours d'ouverture, elle a d'ailleurs invité les infirmières à poursuivre la lutte dans l'unité et la solidarité.

Après le rejet d'une entente de principe qu'il avait pourtant recommandée, l'exécutif de la FIIQ évalue que les infirmières ne veulent pas attendre en 1991 avant d'avoir un salaire qui représenterait 83 % de celui des professionnels de la santé. L'entente conclue avec le gouvernement prévoit des augmentations de salaire de 4, 5 et 4 % pour les trois années de la convention collective, et un repositionnement de 2,5 % en 1990 et un, variant de 0 à 4 % en 1991. Avec cette entente, les infirmières auraient touché en 1991 un salaire de base variant entre \$28,000 et \$44,000 par année.

Mme Lavallée a rappelé hier que le comité de négociation avait travaillé très fort pour défoncer l'offre de 4 % pour 1989, mais qu'il tentera d'aller chercher le maximum en reprenant les négociations. Même si la dirigeante syndicale ne pouvait préciser hier quels seraient le taux réclamé et le coût d'un rattrapage salarial avant 1989, elle estimait que la note ne serait pas astronomique et que le gouvernement devra trouver l'argent nécessaire.

Celui qui détient les cordons de la bourse, le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, n'a pas voulu préciser hier quelle attitude il adoptera envers les négociatrices de la FIIQ. M. Johnson doit préciser ses intentions aujourd'hui. Il a toutefois déjà indiqué qu'il était prêt à reprendre les négociations, mais non à mettre plus sur la table que les \$640 millions déjà consentis. La FIIQ soutient pour sa part être prête à reprendre les négociations dès le référendum du 17 août.

Mme Lavallée espère que les infirmières n'auront pas à déclencher une grève. La présidente assure cependant la population que si tel était le cas, les infirmières de la FIIQ n'exerceront pas une grève sauvage qui compromettrait la qualité des services de santé. « Si nous devons recourir à la grève, nous maintiendrons 100 % du personnel aux soins intensifs, à l'urgence et dans les unités spécialisées », a promis Mme Lavallée.

Toutefois, la jeune fédération relancera les négociations avec peu d'argent en main. L'exécutif recommande donc au congrès d'adopter une cotisation spéciale au fonds de défenses syndicales, afin d'assumer en totalité les frais, honoraires et amendes découlant de l'application de la grève. Les déléguées se prononceront aujourd'hui sur cette recommandation.

Valcourt...

awaska-Victoria, au Nouveau-Brunswick. Ses parents, qui étaient à son chevet depuis son admission aux soins intensifs, l'ont d'ailleurs quitté dimanche pour aller préparer le terrain.

Affaibli par l'accident qui bien failli le laisser défiguré, le ministre a subi avec succès une opération de quatre heures au visage, au cours de laquelle les médecins ont remplacé les os brisés et lui ont installé des broches dans la mâchoire.

Ces tiges de fer, utilisées en chirurgie osseuse pour fixer un os fracturé, forcent toutefois M. Valcourt à se nourrir exclusivement d'aliments liquides pour un certain temps.

Son visage, qui ne porte aucune marque extérieure pour l'instant, devrait rester intact si la cicatrisation des incisions qu'il porte se poursuit aussi bien. Quant à l'avenir de l'oeil droit, menacé, il sera fixé au mois d'août.

Le ministre des Consommateurs et des Sociétés a été blessé le 4 juillet dernier, après avoir fait une embarquée avec sa Yamaha 1000, lors d'une poursuite policière. La police d'Edmundston, chargée de l'enquête, attend toujours les résultats des tests sanguins confiés au laboratoire de la Gendarmerie royale canadienne, à Sackville.

À la suite de cet examen, les autorités confieront le dossier à un procureur, qui décidera si des accusations de conduite en état d'ivresse ou de délit de fuite doivent être portées contre le ministre.

Abkhazie...

par un millier de Géorgiens. Les représailles ne se sont pas fait attendre de la part des Abkhazes : elles ont naturellement eu pour cible la section géorgienne de l'université.

Le ministre de l'Intérieur, Vadim Bakatine, avait annoncé lundi que 3,000 policiers et soldats avaient été envoyés sur place pour rétablir l'ordre. Mais des responsables affirment à Soukhoumi qu'il y a au moins 3,500 soldats et policiers dans la seule région d'Ochamchira, sur la mer Noire, au sud de Soukhoumi. L'agence TASS a rapporté de son côté que 300 armes à feu avaient été confisquées. De 50 à 90 % des entreprises ne tournent plus.

Les troupes du ministère soviétique de l'Intérieur semblent parfois en très mauvaise posture puisque, selon un responsable de ce département à Moscou, à la frontière abkhazo-géorgienne, « des masses de gens armés de revolvers et d'armes automatiques marchent en direction des soldats », qui se sont efforcés de s'interposer entre les deux peuples. Cet officier parle de la « terreur » imposée par les émeutiers. A Soukhoumi, un responsable a expliqué au téléphone que sur la Galidze, rivière frontalière des deux républiques, un face à face de dix heures se serait ainsi produit entre Abkhazes et Géorgiens.

Entre-temps, le plénum du Comité central du Parti communiste soviétique sur le problème des nationalités en URSS, qui devait se dérouler fin juillet ou début août, a été « reporté », a annoncé à Moscou le porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov.

Daigle...

« social » (un avortement qui n'est pas pratiqué dans le but de mettre la mère hors de danger).

Hier, Me Bédard indiquait que sa cliente songeait « sérieusement » à aller à l'extérieur du pays pour se faire avorter. Dans l'Etat de New York, l'avortement est pratiqué jusqu'à 24 semaines de grossesse.

Le Centre hospitalier de Sherbrooke, où Mme Daigle devait aller se faire avorter, avant que son ex-ami ne l'en empêche par une injonction le 7 juillet dernier, a indiqué hier qu'il se soumettrait au jugement.

Mme Daigle est âgée de 21 ans. Dans une entrevue accordée avant-hier soir au réseau télévisé de Radio-Canada, elle indiquait qu'elle continuerait à se battre pour obtenir le droit à l'avortement, même si la cour d'appel lui ordonnait de garder l'enfant. Elle le fera au nom du droit de toutes les femmes, a-t-elle dit.

Dans un affidavit déposé en cour, Chantal Daigle a déclaré que son ex-ami, Jean-Guy Tremblay, l'avait battue et l'avait menacée de la faire figurer à la page des crimes rapportés dans *Allô Police*.

Le quotidien *The Gazette* rapportait hier que le couple aurait eu plusieurs disputes avant de se séparer, dont une dernière le 1er juillet au cours de laquelle Tremblay a failli étrangler Mme Daigle.

Barbara...

levée par le tribunal supérieur, Barbara Dodd s'était précipitée à la clinique d'avortement du Dr Henry Morgentaler, à sa quinzième semaine de grossesse.

Cette décision était « mauvaise », croit maintenant Mme Dodd, car elle était inspirée par des partisans de l'avortement, qui se sont « servis » d'elle. « J'étais sous l'influence de ces gens », a soutenu Barbara, qui semble tout à fait réconciliée avec Greg Murphy.

La preuve qu'on s'est servi d'elle, a-t-elle expliqué, c'est qu'aucune des personnes qui l'appuyaient pendant les procédures judiciaires ne s'est occupée d'elle après l'avortement. « J'ai été laissée seule, a-t-elle dit. Personne ne m'a même téléphoné pour savoir comment je me sentais. »

Appel à Mme Daigle

Mme Dodd a profité de l'occasion pour conseiller à une autre mère qui lutte actuellement devant les tribunaux québécois pour se faire avorter (Chantal Daigle) de laisser tomber les procédures et d'avoir son enfant.

« Le foetus a le droit de vivre, a-t-elle déclaré, particulièrement si le père veut l'aider. »

Parisiens...

plan de la seule ville du monde digne de ce nom.

Autre anecdote qui explique un peu les nouveaux Parisiens.

Jacques Meunier, informaticien, 32 ans, marié, deux enfants. Il travaille à la Défense et habite un pavillon de banlieue à Issy-les-Moulineaux.

Voisin de table au restaurant, sa curiosité a été piquée par ma carte d'accréditation au Sommet des pays industrialisés. « Bonjour, bonjour. Vous êtes un journaliste canadien ? Qu'est-ce qui se passe de beau chez vous ? »

Jacques, après des études spécialisées, a fait son tour du monde. L'Amérique surtout. Il a même travaillé comme garçon de table à l'hôtel Méridien de la rue Sainte-Catherine, à Montréal, pour payer un stage ultérieur et des études en informatique aux États-Unis.

C'est lui, Jacques Meunier, le Parisien typique d'aujourd'hui. Et non pas son père qui a été si souvent caricature, le bérêt basque sur la tête, la baguette sous l'aisselle et la rouleuse de tabac gris, brûlante au coin des lèvres.

La différence entre lui et les gens de l'autre génération, c'est qu'il a voyagé justement. Il a appris l'anglais (ou l'allemand ou l'italien ou l'espagnol). Vu de plus loin, il a compris que la France ne jouait plus dans le monde qu'un rôle secondaire.

New York, Londres, Munich, Milan, Barcelone et même Montréal lui ont appris que Paris avait pris un sérieux coup de vieux et qu'à moins d'un vigoureux coup de barre, cette ville n'aurait plus d'intérêt que folklorique.

Politisé jusqu'à l'os, comme tous les Français, mon chum Meunier relie tout à l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe de jeunes cadres bardés de diplômes des meilleures universités du monde et qui ont adapté en France, parfois en les améliorant, les techniques les plus avancées du marketing, de l'informatique, des communications par satellite.

Tout a commencé à changer après Pompidou et le gaullisme, avancé-il, et tout s'est accéléré avec la nouvelle société de Mitterrand.

La France n'est plus le centre du monde, mais elle pourrait le redevenir dans certains secteurs comme la haute technologie. Même les produits de luxe comme la haute couture et le vin ont dû s'adapter sous peine de se faire déclasser.

Les Français, les Parisiens ont subi un violent traumatisme. Leur mentalité a changé en profondeur, en quelques années. Leurs attitudes aussi.

Les nostalgiques de la France éternelle couvent leur rancœur en solitaire. Ils ne représentent plus la jeune France ni le Français moyen.

Le nouveau Parisien est jeune d'âge et d'idées. Il pète le feu, considère comme une chance de côtoyer des étrangers et voit la planète entière comme son pays. Voilà sûrement pourquoi il est devenu si sympa.

Un trésor vieux de 200 ans présenté à Québec à la fin juillet

MONTRÉAL (PC) — Pierre Leclerc et Gilles Brisebois, des Québécois passionnés de plongée sous-marine, sont devenus chercheurs de trésors. Et ils en ont trouvé un au fond de l'Atlantique en Nouvelle-Ecosse, parmi les vestiges d'un navire de guerre britannique équipé de 60 canons, le *Tilbury*, échoué lors d'une tempête en 1757.

« Ce n'est pas encore le trésor de mes rêves, dit M. Leclerc, mais c'est quand même formidable ». Ils ont travaillé fort pour ramasser une à une les 16 pièces d'or et les 430 d'argent qui étaient enfouies dans le sable et les algues depuis plus de 200 ans. Ils ont aussi retrouvé 44 canons, différents artefacts, des morceaux de la cloche du bateau, des balles de mousquet, des lents de fonte et l'ancre principale dont le manchon mesure 16 pieds.

Loin de s'être enrichis, nos chercheurs de trésors ont dépensé plus de \$20,000 pour acheter l'équipement spécialisé, sans compter les longs mois de recherche. Ils espèrent se renflouer en vendant la majorité de ces pièces à un encan de l'Association canadienne des numismates qui tient son congrès à Québec les 28, 29 et 30 juillet.

Le commissaire-priseur, Serge Laramée, est particulièrement fier de présenter ces pièces de monnaie aux collectionneurs. Selon lui, elles devraient s'envoler comme des petits pains chauds. Certaines pourraient se vendre plusieurs centaines de dollars. « C'est la première fois que nous vendons aux enchères un trésor provenant d'un bateau. De plus,

nous sommes fiers que deux Québécois aient fait la découverte. » Les pièces qui seront mises en vente ont été nettoyées selon les règles de l'art.

À cet encan, le plus important du genre à se tenir ici, on pourra acheter des pièces de toutes sortes, des jetons de première communion aux jetons de bordel.

Pierre Leclerc et Gilles Brisebois ont cependant attendu trois ans avant de rendre publique leur découverte qui a eu lieu le 14 juillet 1986. Ils devaient remplir des formalités et recevoir toutes les autorisations du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse qui n'a finalement gardé que quelques pièces représentant 10 % du butin. Les plongeurs ont ensuite retenu les services de la Brink's pour transporter leur petit trésor jusqu'ici.

Pierre Leclerc est un maniaque de la plongée — « quand il n'est pas à l'usine, il est dans l'eau. Pas moyen de l'arrêter », raconte sa femme qui a cessé de pratiquer ce sport après la naissance des enfants.

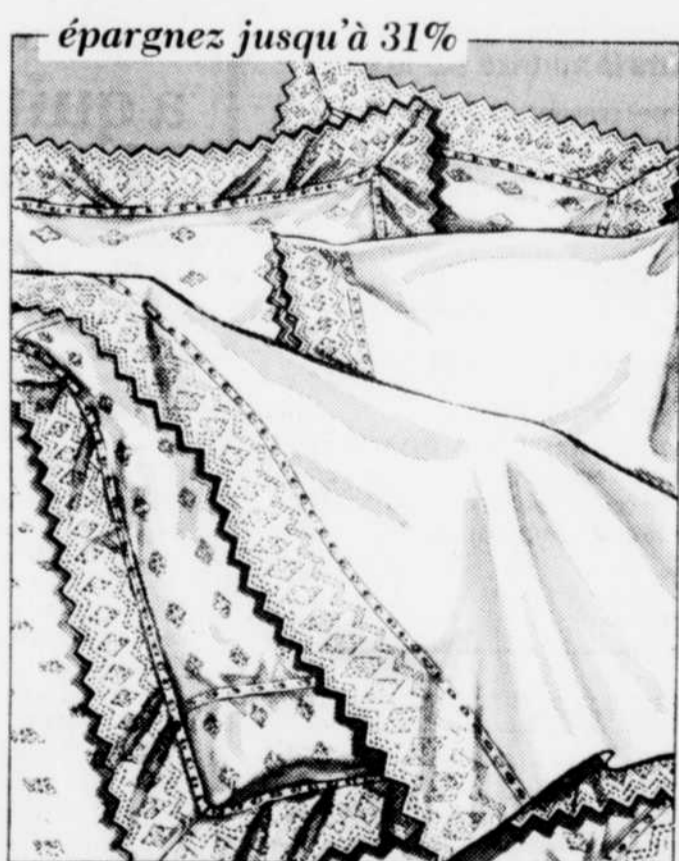
LA QUOTIDIENNE
tirage du 18-7-89
0-0-8
5-9-5-2

VENTE
JOURS D'ÉTÉ

LA NAPPE JARDIN ANGLAIS
24.95

52 x 70 rég. 36.00

Jours d'été, jours de fête, bouquets de fleurs enrubannés sur nappe 50% coton, 50% polyester au fini attaches ultra-facile d'entretien... couleurs de jardin anglais sur fond écarlate... une nappe magnifique... 60 x 84 et 70" rond 34.95, serviette 3.59



LES DRAPS BRODERIE ET RUBAN
69.95 l'ensemble

lit jumeau rég. 95.00

luxe et beauté remarquables de la broderie sur blanc... dans la plus pure tradition européenne, broderie d'aujourd'hui, de festons et rubans de satin ornent les contours de ces draps et taies en percale 35% coton peigné 65% polyester, un mélange plus que facile d'entretien pour un lit blanc immaculé... un ensemble absolument magnifique, double 89.95 rég. 125.00, grand 99.95 rég. 135.00, tr. grand 119.95 rég. 175.00 housses à couette, couvre-oreillers, jupes de lit aussi à prix spéciaux.

l'ensemble comprend un drap plat, un contour, une taie



la maison
simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC



Le duc et la duchesse d'York ont quitté Québec, hier, pour une brève visite à Montréal.

Andrew et Sarah hués au festival d'été Les «Frogs» du Québec font les manchettes à Londres

MONTRÉAL (PC) — Alors que prenait fin, hier à Montréal, la portion québécoise de la visite du duc et de la duchesse d'York au Canada, la presse à sensation britannique s'est emparée allègrement d'un incident survenu dimanche à Québec, au cours duquel le prince Andrew et Sarah ont été hués lors des cérémonies de clôture du Festival d'été de Québec.

Rivalisant de manchettes indignées, les tabloids britanniques ont accordé beaucoup d'importance à l'incident, affirmant qu'il avait presque fait pleurer «Fergie». Le *Sun*, de Londres, titrait d'ailleurs: «Fergie Near Tears as Frogs Boo Her». Une publication rivale écrivait que «Fergie» avait été huée par 10,000 personnes.

Selon des témoins de l'incident, passé inaperçu dans la presse britannique dite «de qualité» et mentionné en passant par les médias canadiens, n'a consisté qu'en huées lancées par quelques dizaines de spectateurs.

Le duc et la duchesse d'York ont passé quelques heures dans la métropole, où ils ont visité la gigantesque exposition cinématographique Cites-Cinéma, au Palais de la Civilisation, sur les lieux de ce qui fut l'Expo 67.

Le couple, qui effectue une tournée officielle de 13 jours au Canada, avait lui-même demandé à voir l'exposition, faite de décors cinématographiques reproduisant des lieux urbains à l'intérieur desquels sont projetés des extraits de films, sur des écrans disposés de façon stratégique.

Le prince Andrew et son épouse Sarah sont fous de ciné-

ma, et ils ont apparemment adoré l'expérience. On a même eu de la difficulté à s'assurer qu'ils respectent l'horaire serré prévu pour leur visite, a indiqué Ginette L'Heureux, qui les a accueillis au nom de la ville de Montréal.

Ils se sont ensuite rendus au Jardin botanique, leur seule autre étape montréalaise, où ils ont planté un arbre, visité les serres ainsi que le tout nouveau jardin japonais.

Ils ont ensuite quitté la métropole en direction d'Ottawa, où ils rencontreront le gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, en soirée. Le duc et la duchesse d'York dînent aujourd'hui avec le premier ministre Brian Mulroney à sa résidence d'été du lac Harrington, au Québec.

Ils demeureront dans la capitale jusqu'à demain, pour se rendre ensuite en Saskatchewan.

Les risques d'éboulis menacent sa propriété Un citoyen de Beauport accuse la ville de l'avoir ruiné

M. Richard Saint-Laurent affirme qu'il est en faillite parce que la municipalité de Beauport a refusé de faire quoi que ce soit pour empêcher l'érosion de la falaise causée par la rivière Beauport en bordure de sa propriété.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Aucune compagnie d'assurances ne veut plus lui accorder de protection pour son édifice à logements de la rue Bretagne en raison des risques d'éboulis.

Dans une entrevue au SOLEIL, hier, M. Saint-Laurent explique que les mises en demeure répétées à la ville n'ont rien donné. Aucune réponse. Aucune intervention de la municipalité. Rien.

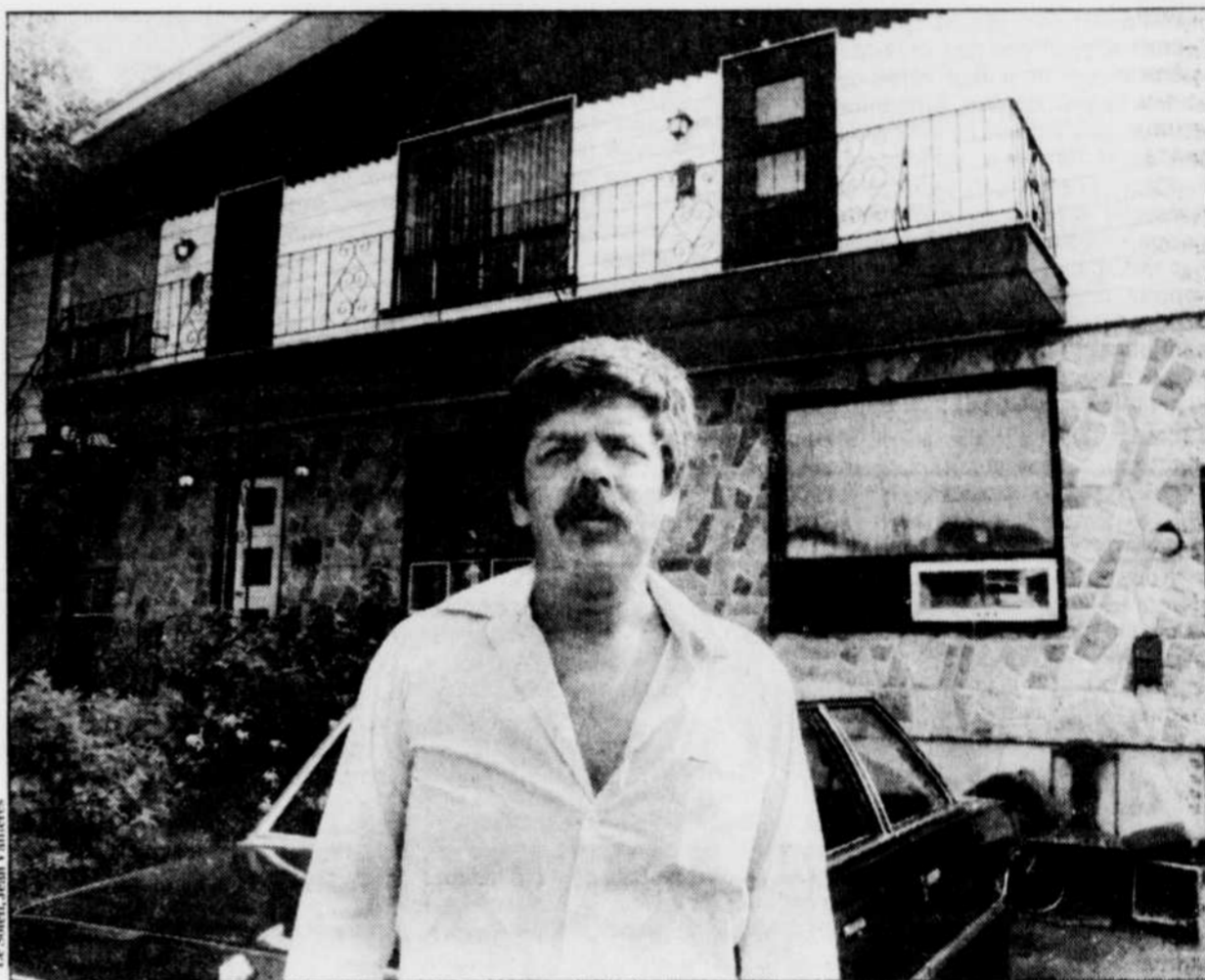
Cependant, la falaise s'effrite tranquillement, même que la rue est attaquée par l'érosion.

La semaine dernière, d'autres propriétaires de terrains de la rue Chabanel, en bordure de la même rivière, expliquaient au SOLEIL les problèmes annuels d'érosion et l'inertie de la ville face au problème. Cependant, la municipalité de Beauport indiquait qu'elle n'avait pas l'intention de procéder à l'exécution de travaux sur la rivière. «Il n'y aura pas d'intervention de la ville, indiquait alors le

directeur des communications de Beauport, M. Yves Marchand. Le cours d'eau n'est pas de notre responsabilité et en plus, il s'agit de propriétés privées. Nous étudions pour l'instant les possibilités de régulariser le débit du cours d'eau dans un secteur qui appartient à la ville.»

Mais M. Saint-Laurent se dit encore plus «mal pris» que ses voisins d'en face. «Je suis acculé à la faillite, déclare-t-il. Je perds mon immeuble à logements de \$170,000 après avoir perdu mon emploi et mis mon camion en vente pour payer les frais des poursuites. Parce que je ne peux obtenir d'assurance sur l'immeuble, un de mes créanciers me réclame \$38,000 immédiatement. Je perds tout. Je considère que la ville de Beauport a manqué à son devoir et je n'ai même plus d'argent pour continuer les poursuites judiciaires et faire reconnaître mes droits.»

Il raconte qu'il a même tenté sa chance auprès du protecteur du citoyen pour forcer le ministère de l'Environnement à agir, mais sans succès. Il soutient aussi que la ville utilisait la falaise au bout de la rue Bretagne comme dépotoir à neige de sorte que la fonte du printemps accélérerait l'érosion et augmentait les risques d'éboulis.



M. Richard Saint-Laurent devant son immeuble à logements situé rue Bretagne à Beauport.

Meurtre au pénitencier de Donnacona La défense fait porter le chapeau à un délateur

La stratégie des avocats de la défense, au procès des accusés du meurtre de Claude Péloquin survenu au pénitencier de Donnacona le 20 mars dernier, est maintenant claire. Ils veulent faire porter le chapeau à un des délateurs ayant témoigné pour la Couronne, celui-là même qui a été jugé coupable d'une agression sur un autre détenu le soir même du meurtre.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

La défense a fait comparaître son premier témoin, hier matin. Il s'agit d'un autre détenu du pénitencier de Donnacona dont l'identité demeure secrète à la demande des avocats de la défense, Me Jacques Laroche, Me Jean Asselin et Me Martin Tremblay.

Ce détenu a un très lourd dossier judiciaire dont, entre autres, des sentences pour agression sexuelle qui pourraient lui porter préjudice si le «milieu» carcéral était au courant de la chose.

Fin de la preuve

L'enquêteur adjoint de la SQ chargé d'interroger les détenus du pénitencier, les jours suivant le meurtre de Péloquin, a terminé son témoignage hier matin. Dès 10 h00, la défense a fait venir à la barre son premier témoin. Sa déposition a donné lieu à plusieurs discussions sur des points de droit qui ont obligé le jury à s'absenter plusieurs fois dans la journée.

Le juge avait autorisé qu'on enlève les menottes au nouveau témoin. L'accusé Robert Peruta a alors explosé en interdisant qu'on les lui enlève. Finalement, le juge a demandé au témoin s'il voulait demeurer menotté et celui-ci a acquiescé. Carl Brouillette a aussi imité Peruta en après-midi, pour la même raison. Le juge Desjardins a d'ailleurs suspendu temporairement l'audience, le temps que les esprits se refroidissent.

Hilarité générale

La crédibilité du témoin, qui contredit complètement ce qu'ont raconté les trois délateurs et qui accuse même l'un d'eux d'avoir commis le meurtre, a été sérieusement mise en doute par Me Jacques Casgrain, procureur de la Couronne.

Le témoin, âgé de 31 ans, a expliqué qu'il jouait aux cartes avec trois détenus, dont Péloquin, le soir du 20 mars. Selon lui, un des délateurs —qui ne peut être iden-

tifié— aurait convié Péloquin à le rejoindre dans le «coqeron» et y serait resté avec lui entre cinq et dix minutes.

Lorsqu'il en serait ressorti, la partie de cartes se serait alors arrêtée. «Quand j'ai vu la tête qu'il faisait, je suis monté à ma cellule», a-t-il raconté.

Me Casgrain lui a alors demandé pourquoi il avait pris deux mois pour donner sa version des faits. Sans vraiment répondre, il a cependant nié avoir subi des pressions de qui que ce soit et dit n'avoir peur de personne au pénitencier.

Le procureur de la poursuite s'est alors acharné, débattant son lourd casier judiciaire, à miner sa crédibilité. Le témoin ne s'est jamais emporté, expliquant ses nombreux méfaits par une lourde consommation de drogues et d'alcool, des mauvaises fréquentations ou carrément à de la malchance. Il n'arrivait même pas à se souvenir de tous ces méfaits.

«J'ai volé un char, mais il y avait une carabine dedans et j'ai été pincé», a-t-il raconté. «Vous êtes pas chanceux», lui a alors répliqué Me Casgrain. «Non, je suis pas chanceux», a-t-il répondu, ce qui a déclenché l'hilarité générale, tous croulant de rire dans une belle unanimité, même le juge Desjardins. Son contre-interrogatoire se poursuit ce matin.

Rectificatif

Dans l'édition d'hier, il était question du pathologiste Richard Authier, qui était revenu à la barre lundi pour modifier sensiblement son témoignage. Un point est à corriger. M. Authier avait bel et bien indiqué, lors de sa déposition de jeudi et vendredi dernier, que les coups de balai pouvaient avoir causé la mort, mais sans affirmer qu'ils en étaient assurément la cause. Lundi, il a contredit ses affirmations en précisant que Claude Péloquin était déjà mort lorsque le balai effilé a été enfoncé dans sa gorge.

Son mari n'a pu échapper à la mort

Une femme prisonnière de sa voiture dans le fleuve est sauvée par un citoyen de Grondines

Un citoyen de 33 ans a plongé dans le fleuve Saint-Laurent, lundi soir, afin de secourir une sexagénaire qui venait de basculer avec sa voiture du quai de Grondines, à la suite d'une fausse manoeuvre.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Benoît Morais a sauvé de la noyade Mme Berthe-France Gaudreault, une Montréalaise de 69 ans, mais n'a rien pu faire pour son mari, Georges Perrault, 65 ans, qui est resté prisonnier sur son siège, sous 20 pieds d'eau,

après avoir désespérément tenté de défoncer la fenêtre de la portière.

Le drame s'est produit vers 21 h 30, alors que le couple de vacanciers de Rosemont venu se reposer dans le coin, s'appretait à quitter le quai. En faisant demi-tour avec sa Jetta grise, à l'extrémité de l'étroit débarcadere de 600 pieds de long, la conductrice

aurait appuyé sur l'accélérateur au lieu de la pédale des freins, parce que son pied a glissé.

Sa voiture a fait un bond vers l'arrière, est restée quelques instants en équilibre sur la rampe de ciment du quai puis a basculé dans l'eau noire, sous les yeux ahuris de pêcheurs.

Sous le choc, le pare-brise et la vitre arrière du véhicule se sont fracassés et la voiture a piqué du nez. Mme Gaudreault, qui n'était pas attachée, a pu fuir le véhicule, rempli d'eau. Son petit chien l'a suivie. La dame fut immédiate-

ment recueillie par M. Morais, qui venait de plonger vers elle en compagnie d'un autre ami et elle fut ramenée sur le quai. Mais son époux a eu moins de chance.

Selon le témoignage rendu par un parent de M. Morais, Sylvain Leclerc, le sauveteur aurait plongé vers la voiture pour tenter de dégager le mari, sans succès. «Il n'est pas prêt d'oublier la scène. Le passager attaché essayait de cogner dans la vitre de sa portière», confie-t-il.

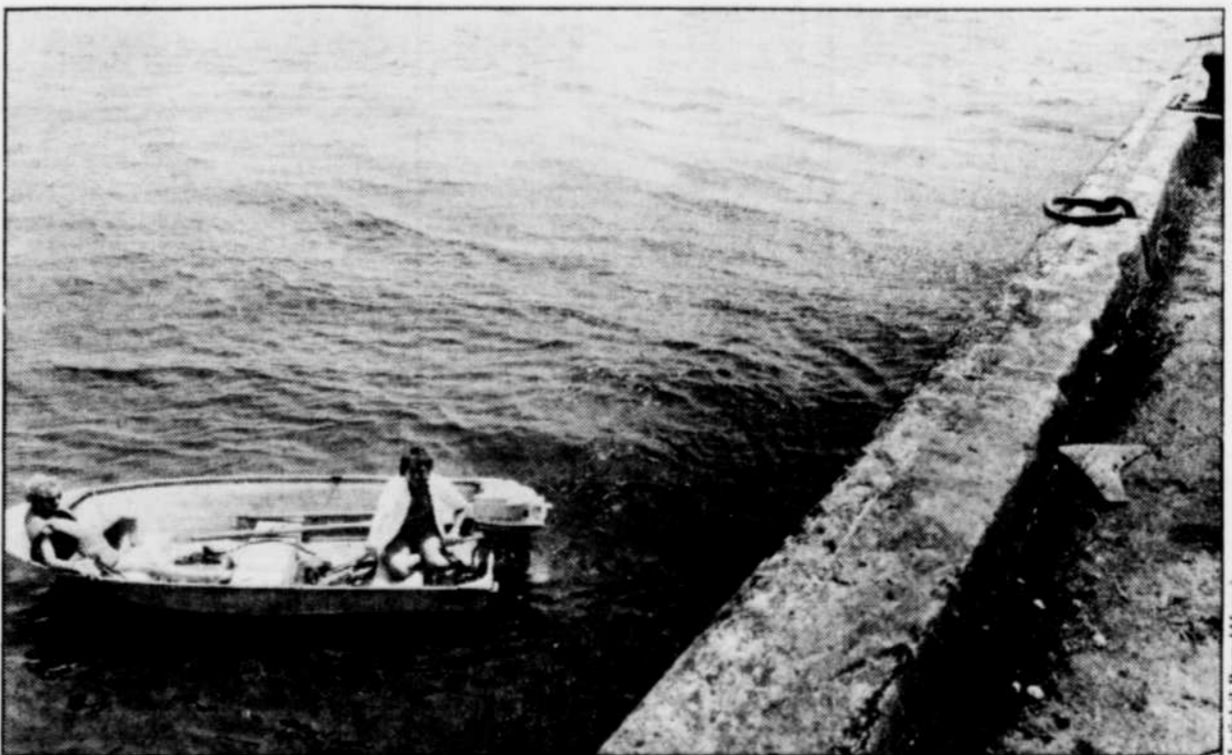
M. Morais, qui était garé avec son véhicule tout terrain devant la Jetta, avait même tenté de retenir la voiture quelques secondes avant qu'elle ne plonge, 15 pieds plus bas.

René Vallée, un plongeur du bateau de pêche L'Ilot, qui venait d'accoster au moment de l'accident, s'est également approché à deux reprises du sexagénaire pour l'agripper mais il n'y voyait rien.

«C'était la brunante et on cherchait des marteaux pour briser les vitres. Avec nos grappins, on s'est repris dix fois pour remonter la voiture», explique-t-il.

Selon des secouristes rencontrés sur les lieux, les victimes d'accident par immersion ne savent pas comment réagir lorsque leur véhicule est envahi par l'eau. «Il faut laisser l'eau pénétrer tranquillement par les orifices et laisser baisser la pression d'air avant d'ouvrir les portes ou les fenêtres sinon, on force pour rien», dit l'un d'eux.

La victime a été repêchée par les plongeurs de la Sûreté du Québec une heure trente plus tard.



Selon Sylvain Leclerc de Grondines, la victime était attachée et semblait incapable de faire tout mouvement dans la Jetta.

Changement de MRC: la note sera salée pour les quatre municipalités rebelles

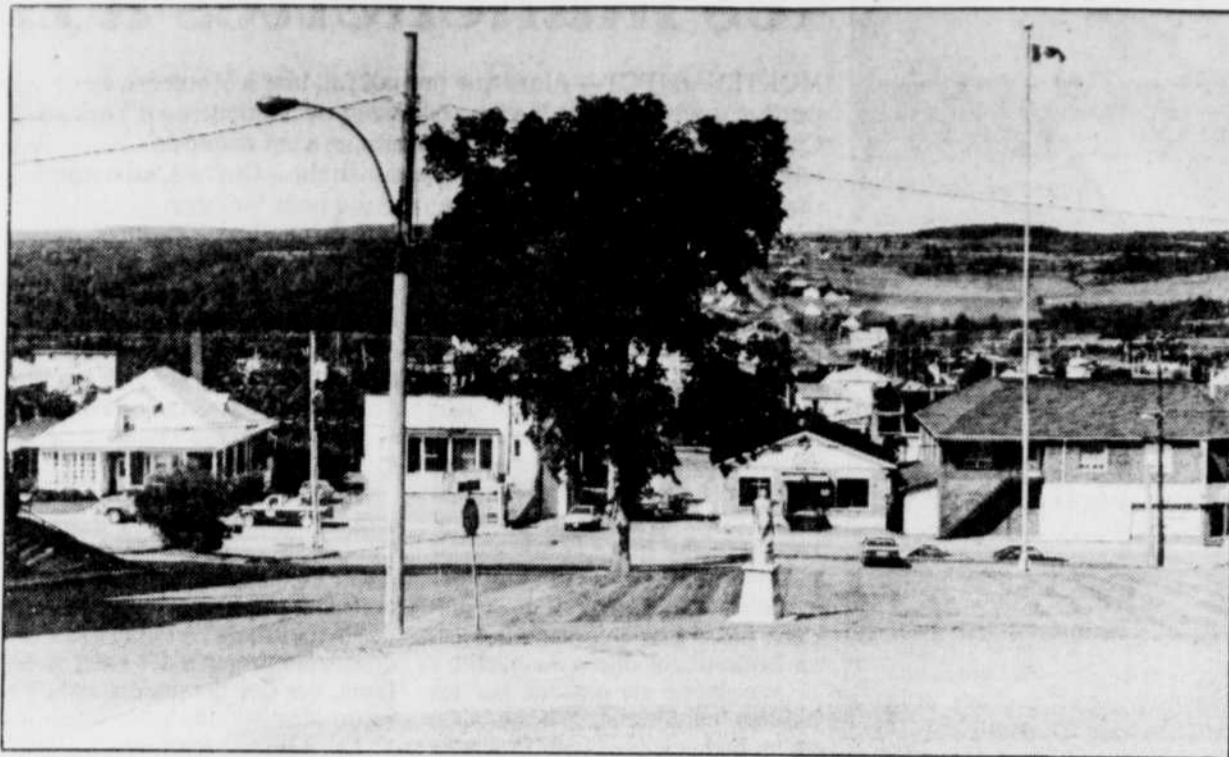
SAINT-ZACHARIE — Il en coûtera \$135,684 aux localités de Saint-Prospère, de Saint-Benjamin et de Saint-Zacharie, village et paroisse, pour devenir beauceronnes à part entière.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Lundi soir, le conseil des maires de la MRC des Etchemins fixait à \$69,684 les coûts de base de la rupture souhaitée par les quatre municipalités.

Pour sa part, la MRC Beauce-Sartigan évaluait, en janvier dernier, qu'il faudrait imposer une «taxe de bienvenue» de \$66,000 pour accueillir dans ses rangs ces municipalités qui, depuis 1981, n'ont jamais accepté de rejoindre les rangs de la MRC des Etchemins avec laquelle ces Beaucerons de cœur disent n'avoir aucune affinité.

Tout en qualifiant «d'irréalistes» les coûts établis par la MRC des Etchemins, le maire de Saint-Zacharie village, M. Charles Gagné, ne croit pas que ses commentants vont virer leur capot de bord. «Ils ont signifié, à maintes reprises, leur volonté de passer du côté de la Beauce», informe M. Gagné. «C'est clair dans mon esprit que la MRC des Etchemins hausse les coûts de la dissociation pour dissuader la population à changer de camp et ainsi nous obliger à rester», précise-t-il, en mentionnant que la MRC cherche sans doute à sauver sa peau puisqu'avec le départ des 6,800 habitants des quatre municipalités re-



La localité de Saint-Prospère, sise à une quinzaine de kilomètres de Saint-Georges de Beauce est l'une des quatre municipalités récalcitrantes qui souhaite adhérer à la MRC Beauce-Sartigan.

belles, il ne restera que 12,556 citoyens dans la MRC des Etchemins.

À Saint-Zacharie village, comme dans les trois autres entités municipales, un référendum se tiendra le 20 août pour permettre au peuple de se prononcer sur l'appartenance à la Beauce ou à la région de Lac-Etchemin.

Guerre politique

Au bureau administratif de la MRC des Etchemins, à Sainte-Rose-de-Watford, on se défend bien d'avoir volontairement gonflé les chiffres.

Adopté par la majorité des

maires (ceux de Saint-Prospère et de Saint-Benjamin ont signifié leur dissidence tandis que ceux de Saint-Zacharie, village et paroisse, étaient absents), la facture de \$69,684 comprend les frais inhérents à la révision du schéma d'aménagement et du rôle d'évaluation, ainsi qu'à d'autres frais administratifs.

Le directeur général de la MRC, M. Jean-Claude Morin, souligne que les coûts ont même fait l'objet d'un examen sommaire au ministère des Affaires municipales.

Sans vouloir s'engager dans

une guerre politique avec les quatre municipalités revendicatrices, la MRC des Etchemins fera parvenir quelques semaines avant le référendum à tous les contribuables de ces localités un document explicatif sur les tenants et les aboutissants financiers d'un éventuel divorce.

De leur côté, les municipalités tiendront des assemblées publiques au cours desquelles les citoyens pourront s'enquérir de toutes les informations pertinentes à ce dossier pour le moins controversé dans ce paisible coin de pays.

En Bref

■ Procès de Denise Chevalier

Denise Chevalier subira un procès devant un juge mais sans jury. Elle fait face à une accusation de tentative de meurtre sur la personne de son concubin, Luis Frampton. Dans la nuit de mercredi à jeudi, la semaine dernière, elle avait mis le feu dans l'appartement que le couple partageait, dans la rue Mont-Thabor, à Québec. Elle désirait, selon son propre aveu, se débarrasser de son compagnon qui la violentait. Hier matin, au palais de justice, le psychiatre Paul-Émile Fortier est venu confirmer qu'elle était apte à subir son procès. Mme Chevalier est représentée par Me Réjean Boutin. Le 27 juillet, elle subira son enquête sur cautionnement. La date du procès n'est pas encore déterminée.

■ Baril écope de deux ans

Le jeune Bruno Baril, âgé de 19 ans, devra purger deux années de pénitencier, fort probablement à Port-Cartier. Ayant plaidé coupable lundi à cinq accusations de vol qualifié — dont quatre à la même station-service Petro-Canada du boulevard Henri-Bourassa à Charlesbourg —, le juge Mark Dubé lui a infligé une peine de deux années, plus trois années de probation où il devra garder la paix. Le juge s'est finalement rendu aux arguments de la défense et de la Couronne, qui s'étaient entendues pour deux ans, alors qu'il aurait opté pour une sentence plus lourde. «Comptez-vous chanceux», a-t-il indiqué au jeune Baril, en ajoutant qu'il espérait que celui-ci s'amendrait derrière les barreaux.

Le prolongement de la côte du Passage jusqu'à l'autoroute Jean-Lesage attendu pour 1990

LÉVIS — Le prolongement de la côte du Passage, à Lévis, jusqu'à l'autoroute Jean-Lesage pourrait se concrétiser au cours de l'année 1990, souhaite le maire Vincent-F. Chagnon.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

À la fin du mois de juin, le ministère des Transports du Québec confirmait sa participation au financement du projet évalué à près de \$10 millions.

«Dans les prochaines semaines, nous entamerons des négociations avec le ministère des Transports pour établir la répartition du financement», explique M. Chagnon.

Selon ce dernier, on peut difficilement procéder plus rapidement dans ce dossier. «Il faudra terminer les plans et devis, puis demander des soumissions publiques», précise-t-il, en mentionnant qu'il était tout à fait réaliste de penser que les travaux débuteront au printemps prochain.

Lévis a déjà procédé à l'acquisition des terrains nécessaires pour le prolongement de la côte du Passage.

Embouteillages

Ville commerciale par excellence sur la Rive-Sud avec ses 310 commerces et ses 360 établissements offrant des services privés et publics, Lévis présente toutefois des déficiences au niveau des voies d'accès.

Tous les usagers du boulevard Kennedy subissent depuis quelques années les affres des embouteillages ainsi que les acrobaties des automobilistes qui tentent de se frayer un chemin pour se rendre dans l'un des nombreux commerces longeant cette artère.

La situation est d'autant plus paralysante que Lévis «importe» près de 60 % de sa main-d'œuvre, notamment chez les trois principaux employeurs locaux, le mouvement Desjardins (3.700 employés), l'Hôtel-Dieu de Lévis (1.800) et les Galeries Chagnon (1.200 à 2.000).

Armée d'une étude de circulation démontrant que 31,156 véhicules par jour circulent sur le boulevard Kennedy, Lévis présente au ministère des Transports un projet visant à doter la ville d'un nouvel accès vers l'autoroute Jean-Lesage. Actuellement, à partir de cette autoroute, il n'existe qu'une seule façon d'entrer à Lévis.

Le projet retenu favorise le prolongement de la côte du Passage, en ligne directe, vers l'autoroute Jean-Lesage. Selon le directeur de l'urbanisme de Lévis, M. Robert Cooke, le projet ne prévoit pas la construction d'un nouvel échangeur, mais bien la modification des boucles d'accès existantes pour permettre ainsi aux automobilistes venant de l'ouest de filer jusqu'à la côte du Passage.

M. Cooke affirme que la solution acceptée par le ministère des Transports règle le problème de circulation pour un bon bout de temps. Contrairement à ce qui se passe sur le boulevard Kennedy, les commerces qui se construiront sur la côte du Passage n'auront pas d'accès directs sur cette artère à quatre voies, ce qui évitera les tortueux chassés-croisés.

LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS AU MONDE!

TOYS "R" US

Super jeux ensoleillés!



Fisher-Price

VOITURE SPORT

Deux vitesses avant et marche arrière. Klaxon et bruits de moteur turbo. Piles et chargeur compris. 3 à 7 ans.

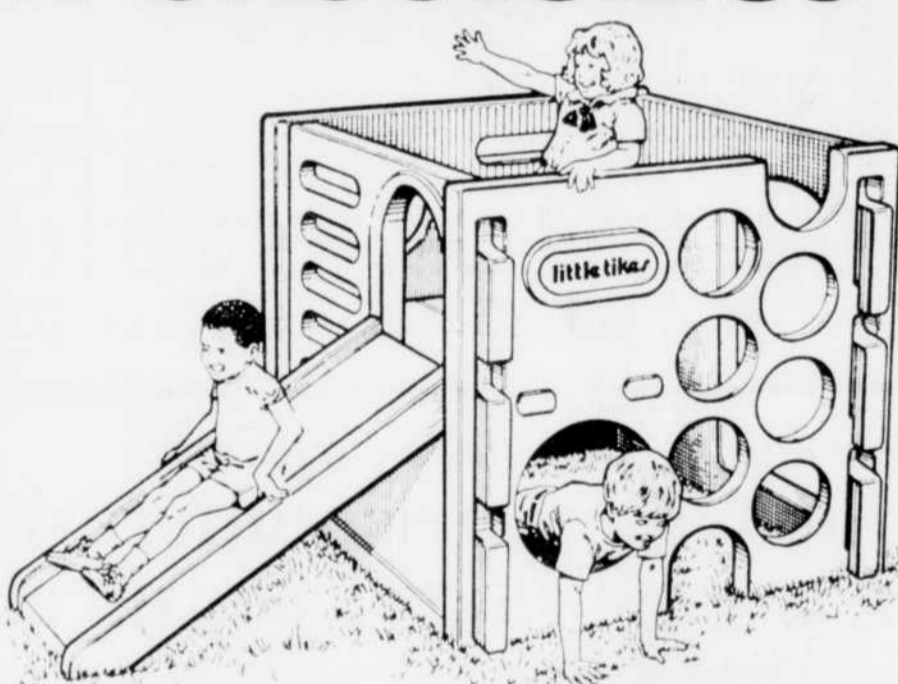
389⁹⁹



Kia
VELO LACE DE 24 PO. POUR FILLES

De style classique avec freins à étriers avec tirage latéral, selle et guidon ajustables.

89⁹⁹



Little Tikes

JEU D'ACTIVITÉ

Ensemble condensé avec plate-forme solide, gros toboggan et trous pour se faulxer. Facile à monter, aucune pièce de montage requise. 3 ans et plus.

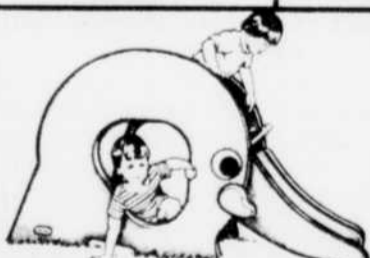
279⁹⁹



Little Tikes
P TITE CABANE AVEC GLISSADE

Marches faciles à monter. Résiste aux intempéries. 1 1/2 à 5 ans.

109⁹⁹



Little Tikes

GLISSADE CACHETTE

Toboggan robuste avec tunnel et large chute. 2 à 6 ans.

109⁹⁹



Fisher-Price

TABLE A PIQUE-NIQUE REGLABLE

Table et bancs conçus pour grandir avec l'enfant. 2 ans et plus.

89⁹⁹



Kent

TRICYCLE ROUGE DE 10 PO.

Cadre robuste, selle et guidons ajustables.

26⁹⁹



Kent

10-VITESSES LX-10 DE 20 PO.

Manettes aux poignées et freins à étriers doubles.

139⁹⁹



Parker

LANÇE-BALLES NERF

Lancez des balles en mousse et esquiviez-les. Comprend 2 lance-balles. 5 ans et plus.

24⁹⁹



Fisher-Price

TROUSSE DU PÊCHEUR

Comprend hameçons, accessoires et guide du pêcheur. 4 ans et plus.

44⁹⁹



Roller Derby

PATINS À ROULETTES SPRINT

Les patins officiels du roller derby avec col rembourré. Trains réglables. Pour garçons et filles. Pointures de 12 à 5.

39⁹⁹ LA PAIRE

C'EST POUR MOI!

• BROSSARD • LASALLE • LAVAL • POINTE CLAIRE

6855 Boulevard Taschereau 7125 Boulevard Newman 2600 Boulevard Daniel Johnson 6301 Trans Canada

• GATINEAU

• VANIER

• ANJOU

250 Boulevard Greber

475 Rue Soumaindre, Ville de Québec

7200 Boulevard Louis H. Lafontaine

HEURES LUNDI À MERCREDI 9h à 18h
D'OUVERTURE: JEUDI À VENDREDI 9h à 21h
SAMEDI 9h à 17h



la Baie

Hausse des tarifs de location d'emplacement Expo-Québec traite de «chialeux» la douzaine de restaurateurs mécontents

En réponse aux commentaires et surtout aux critiques de certains exploitants de restaurants à Expo-Québec, qui se plaignent d'une hausse des tarifs de location, le directeur intérimaire Marcel Rochette de la Commission de l'exposition répond sèchement : « Remarquez que ce sont toujours les mêmes qui chialent ! »

Consultant ses chiffres, celui-ci ajoutait : « Sur la liste que j'ai, je compte environ une douzaine de

restaurateurs qui sont affectés par une hausse. Quand un verre de boisson gazeuse leur coûte environ \$0.10 et qu'ils le vendent \$0.95 et \$1, quand un hot dog leur coûte environ \$0.12 et qu'ils le vendent \$1.25 et ainsi de suite, je me demande pourquoi ils se plaignent ».

Ces répliques cinglantes du directeur adjoint, font écho à la récente hausse de 15% du prix de location d'un espace pour les exposants, qu'on dénombre à plus de 125. Plusieurs se plaignaient d'une majoration de plus de \$1.000, la considérant comme la plus élevée depuis plusieurs années.

« Si encore, c'étaient les gros restaurants, à qui ça coûte \$10.000 ou \$12.000, comme ceux de Beauce Carnaval. Non, ceux qui rouspètent sont ceux qui déboursent \$1.300 ou \$1.400. À part de ça, aucun n'est obligé de renouveler son contrat. Si c'est trop cher, c'est simple... »

Quant au nouveau prix d'entrée, on le connaîtra disant Rochette, lors d'une prochaine rencontre, en même temps que la programmation, « parce que l'un est relié directement à l'autre ». Les jeux ne seront plus gratuits. Parmi les autres activités, il devrait y avoir des éléments de nouveauté, selon Rochette, même s'il n'a pas voulu les dévoiler. L'Expo se déroulera entre le 16 et le 27 août.

■ Mort suspecte à l'hôpital Laval

La police de Sainte-Foy enquêtait, hier soir, sur les circonstances entourant la mort d'un patient de l'hôpital Laval, qui a fait une chute d'un balcon du troisième étage, vers 17 h 30. La victime est décédée quelques heures après sa découverte.

PLACE FLEUR DE LIS • PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE CARNIVAL • SHERBROOKE • TROIS-RIVIERES • MONTREAL • CHICOUTIMI

SOLDE 50% et plus
sur vêtements de saison sélectionnés
Les galeries de la capitale
seulement
Vente Trottoir
jusqu'au samedi 22 juillet
clément M.
carte verte 11019

ÉNIGME

JOHN NOLAN
Qu'ont en commun les Expos et John Nolan? Ils sont tous deux en tête du classement pour la campagne en cours. En effet, John a été proclamé le meilleur vendeur pour le mois de juin 1989. Qui remportera le championnat? C'est à suivre.

lallier
BOUL. CHAREST OUEST 687-2525

JOURNÉES RECORD EATON

PLUS QUE 4 JOURS!
45% DE RABAIS!
ENSEMBLES "FANTASY" DE SEALY AVEC PRIME

Exclusivement chez Eaton. Choisissez parmi 3 niveaux de confort! Chaque modèle est doté d'un résilient recouvert surpiqué à de la mousse pour un confort et un support de premier plan. Sommier assorti. Avec tout achat d'un ensemble "Fantasy" Sealy 2 pièces, vous recevrez sans frais supplémentaires un **cadre de lit en prime**. Offre en vigueur jusqu'au samedi 22 juillet 1989. Ne tardez pas, il ne reste que 4 jours pour profiter de cette excellente occasion chez Eaton!

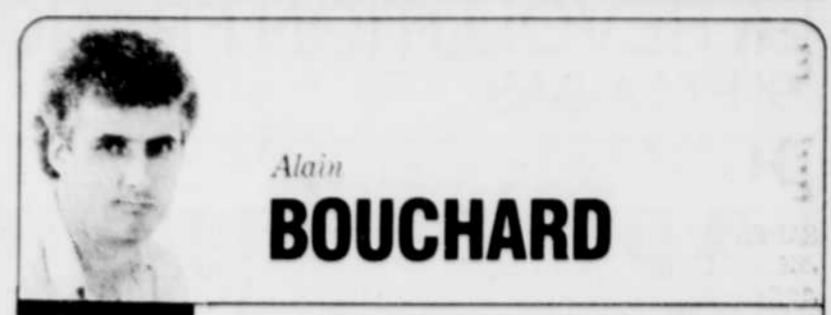
1. "Fantasy Deluxe" à support ferme.		
Format	Prix courant Eaton	L'ens. 2 pièces
1 place	600.00	329.99
2 places	720.00	389.99
Grand	920.00	499.99
2. "Fantasy Supreme" à support ultra-ferme.		
Format	Prix courant Eaton	L'ens. 2 pièces
1 place	660.00	359.99
2 places	800.00	439.99
Grand	1000.00	549.99
3. "Fantasy Champagne" à support luxueux.		
Format	Prix courant Eaton	L'ens. 2 pièces
1 place	740.00	399.99
2 places	900.00	489.99
Grand	1100.00	599.99

Matelas aussi vendus séparément à prix réduits variés.

EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

Cahier Journées Record Encore 135 inséré dans Le Soleil du mercredi 19 juillet 1989:
Page 2 - Jeu électronique "Flash Ball" On aurait dû lire: Prix courant Eaton 79⁹⁹ pour 49⁹⁹
Jeu électronique "Talking Baseball", non offert.
Eaton s'excuse de tout inconvenient.

Recherchez ce signe E il indique une ex-luxive Eaton. Vous ne trouverez donc cet article dans aucun autre magasin.



Alain BOUCHARD

Au secours!

Je suis un foetus. J'ai 20 semaines. J'ai un sexe, mais je le garde pour moi. C'est d'ailleurs l'un de vos grands défauts de vouloir désormais tout savoir sur les bébés non seulement avant qu'ils naissent mais avant même qu'ils soient conçus.

Ma mère se nomme Chantal Daigle. Celui qui croit être mon père, Jean-Guy Tremblay. Si je dis ça, c'est que la paternité n'est rien de plus qu'un acte de foi. C'est peut-être dur à accepter, mais c'est ainsi. Et pour les foetus aussi, le père est un acte de foi. La mère, c'est clair, on est dans son ventre. Mais le père...

Enfinement, donc, seule la mère sait tout. Et ma mère à moi, elle a décidé de ne pas m'avoir. De ne plus m'avoir. Et a voulu se faire avorter, avant qu'il ne soit trop tard, avant qu'elle risque d'y laisser sa peau, selon la vision médicale du problème. Les médecins disent que 20 semaines, c'est le gros maximum, que c'est même très risqué. Et, de fait, il n'en reste pas beaucoup, au Québec, actuellement, pour vouloir procéder à l'avortement.

Ce que je trouve d'ailleurs un peu hypocrite. Parce qu'il s'en fait, des avortements à 20 semaines, au Québec. Et même de plus en plus. Tout simplement parce que les femmes décident de procréer de plus en plus vieilles. Vous connaissez l'amniocentèse? Une petite parenthèse pour vous expliquer — et j'espère ne pas trop me fourvoyer, car je suis bien jeune, vous savez —. L'amniocentèse, c'est un prélèvement médical sophistiqué qu'on effectue sur les embryons de 12 semaines, dans le ventre des mamans à risque, pour savoir si elles accouchent d'un enfant normal ou d'un mongolien. Les mamans à risque, ce sont entre autres les femmes qui décident de faire un premier bébé à 37, 38 ans; elles courent plus de risques d'accoucher d'un mongolien, justement. Si le résultat de l'examen est positif, on avorte... à la 20^e semaine. Parce qu'il faut tout ce temps pour connaître le résultat. Le prélèvement a besoin d'évoluer tant de semaines pour dévoiler ses secrets. Fin de la parenthèse.

En appel. Ma mère a décidé de ne plus m'avoir, notamment parce qu'elle ne veut plus de mon supposé père. Elle prétendrait même qu'il l'a déjà battue. Etc. Mais ce bout-là, je ne peux vous en parler, parce qu'il m'arrive aussi de dormir...

Mon père, lui, soutient qu'il a un mot à dire là-dedans, qu'une femme n'a pas le droit de se débarrasser d'un foetus sans l'accord du père. Et il a demandé une injonction à la cour supérieure du Québec pour l'empêcher de se faire avorter. Une injonction pour me permettre de naître, si on veut dire les choses autrement, si on veut les dire, par exemple, de la façon des groupes pro-vie.

Le juge de la cour supérieure, un certain monsieur Viens, était manifestement déchiré, troublé, mais a dit être obligé de donner raison à mon supposé père, à partir des textes de loi disponibles sur le sujet. De très, très vieux textes, évidemment. Mais c'est comme ça.

Ma mère a tout de suite décidé de porter la cause en appel. D'autant plus que le temps presse de plus en plus. Savez-vous ce qu'il a dit, mon supposé père, en sortant du tribunal? Que non seulement il veut l'enfant, mais qu'il veut en plus l'élever avec ma mère. Absolument. Autrefois, des femmes se faisaient faire des petits pour attraper le père, pour le garder pour elle. Voilà que ce sont maintenant les hommes qui tentent de garder les femmes en leur faisant un petit. Parce que ma mère, je vous l'ai dit tantôt, ne veut plus rien savoir de cet homme-là, non plus que de moi.

Je sais ce que des hommes vont dire. Qu'ils n'ont pas de moyen, eux, d'avoir un petit tout seul; enfin, tout seul, vous voyez ce que je veux dire... Et qu'il est épouvantable de laisser les femmes décider seules du sort des foetus, surtout après qu'elles eurent été d'accord pour le concevoir. Mais que voulez-vous, c'est la femme qui est la dépositaire de la procréation, c'est comme ça. Elle a mal dans son ventre, ma mère. Très mal.

Pas tellement à cause de moi, organiquement et biologiquement; mais à cause de toute cette horrible histoire à laquelle j'ai involontairement donné naissance. Et j'en profite pour vous signaler une petite chose: si mon prétendu père n'avait pas cette affaire de foetus sous la main pour agir contre ma mère, il le ferait peut-être quand même d'une autre manière, puisqu'il a tellement l'air de ne pas accepter la séparation. Et je peux aussi comprendre sa douleur et son drame, soyez-en assuré. Je suis loin d'être insensible...

Je vous disais que ma mère a porté la cause en appel. C'est ce matin, à Québec, que sa demande doit être entendue. Dépêchez-vous, s'il vous plaît. Parce qu'après avoir vu et entendu tout ça, je ne veux pas faire partie de votre monde. Au secours! Je veux mourir!

Cinq morts accidentelles dans l'Est du Québec

Cinq personnes ont péri de façon accidentelle, hier, dans l'Est de la province.

Le pire accident est survenu à Saint-Alfred, en Beauce, alors que deux personnes ont péri dans une collision frontale survenue dans le rang Sainte-Marie.

Les victimes sont Jean-Roch Turgeon, 34 ans, d'Oshawa en Ontario, et Hélène Bilodeau, 53 ans, de Saint-Alfred. Tous deux étaient au volant de leur véhicule au moment de l'impact, qui a également fait un blessé grave. Par ailleurs, un Européen de 22 ans, originaire de Bruxelles, s'est noyé en voulant traverser la rivière Mistassibi, à Mistassini, au Lac-Saint-Jean. Son corps a été repêché par les plongeurs de la Sûreté du Québec mais son identité ne sera dévoilée qu'aujourd'hui. Dans la même région, hier, à 11 h, Gérard Gauthier, âgé de 50 ans a été retrouvé sans vie sur un lot à bois du chemin du lac à Falardeau. L'homme avait la gorge entaillée, ce qui laisse croire qu'il s'est blessé avec son instrument. Enfin, à Amqui, Rodrigue Lapointe, âgé de 35 ans, a disparu dans les eaux du lac Humqui. La victime résidait à Baie-Comeau.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
ICI ET LÀ-BAS



La presse du jeune Canada digère mal la Révolution



M. Jean-Paul de Lagrave, historien.

Le 28 janvier 1790, « La Gazette de Québec » publie, en français seulement, une « Ode à la Révolution » qui illustre bien la liberté d'expression dont jouissaient les journaux de l'époque au Canada et l'accueil plus que sympathique fait au changement brutal de régime politique en France.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Non signée et présentée comme une « petite pièce patriotique », les premiers vers de cette poésie en forme de décalogue se lisent comme suit :

« Avec ardeur tu défendras
« La liberté dès à présent
« Du Clergé tu supprimeras
« La moitié nécessairement
« Aux gens de loi, tu couperas
« Les ongles radicalement
« Aux financiers tu donneras
« Congé définitivement... »

Quatre ans plus tard, après la mort ignominieuse du roi Louis XVI et à la suite, surtout, de la déclaration de la guerre entre la France et l'Angleterre, le ton change radicalement.

« Les Français viennent encore d'ajouter un nouveau crime à leur scélératesse en faisant périr sur l'échafaud leur vertueuse Reine », peut-on lire en février 1794 dans « La Gazette de Montréal » qui reprenait textuellement le texte d'une nouvelle parue dans la « Gazette de Québec » une semaine plus tôt.

Toujours en février 1794, la feuille « Le Magasin de Québec



CIVIL WAR IN FRANCE. GUERRE CIVILE EN FRANCE:
FROM LONDON PAPERS.—JULY 18, to AUGUST 4. DES PAPIERS DE LONDRES.—DU 18 JUILLET AU 4 AOUT.

L'en-tête de la une du journal « La Gazette de Québec » (The Quebec Gazette) du jeudi 1er octobre 1789. On ne parle pas encore de révolution, mais plutôt de guerre civile.

(Quebec Magazine), autre périodique qui appartenait à l'imprimeur de la « Gazette de Québec » consacre huit pages de sa section « Chronique » au procès de la malheureuse reine de France. Huit mois plus tôt, « Le Magasin de Québec » avait publié une gravure pleine page montrant Louis XVI sur l'échafaud, ce qui était un exploit journalistique puisque l'illustration des imprimés étaient rarissimes au Canada à cette époque.

À l'époque de la Révolution française, la presse locale se résumait pour l'essentiel à deux journaux hebdomadaires, tous deux écrits en français et en anglais, « La Gazette de Québec » et « La Gazette de Montréal ». Des périodiques comme le « Herald Québec » et « Le Magasin de Québec » eurent des vies éphémères.

La Gazette de Québec

Le premier journal au Canada naît à Québec, en 1764, en même temps que l'imprimerie. Le fondateur, William Brown, un Virginien d'origine écossaise, avait appris le métier avec William Dunlap,

beau-frère de Benjamin Franklin. Son associé du tout début, Thomas Gilmore, venait de Philadelphie, siège du gouvernement des 13 colonies indépendantes américaines.

Le premier numéro de « La Gazette de Québec » paraît le 21 juin 1764. Il pouvait compter sur 143 abonnés, également répartis entre Canadiens et Anglais. Brown mourut en 1789 et c'est son neveu Samuel Neilson qui, avec son jeune frère John, poursuivit la publication jusqu'en 1815.

Selon l'historien Claude Galarneau, « La Gazette de Québec » ne dérogera jamais de sa politique éditoriale : nouvelles de l'Europe et de la Grande-Bretagne d'abord et soin constant d'éviter de parler des affaires politiques de la province de Québec, ce qui lui vaut le patronage et le soutien constant du gouverneur britannique.

La Gazette de Montréal

La grande figure de la presse de l'époque au Canada aura été sans contredit celle de l'imprimeur, éditeur, libraire et journaliste Fleury Mesplet. L'historien Jean-Paul de Lagrave lui a consacré récemment (Patenaude éditeur-1985) une remarquable biographie. Diffuseur de Voltaire et des Lumières, admirateur de la Révolution française et militant de l'indépendance américaine, Mesplet aura attendu 200 ans avant qu'un historien lui rende enfin justice.

Fleury Mesplet fut le premier imprimeur de Montréal. Originaire de Lyon, en France, il s'installe à Montréal en 1776 grâce à des fonds fournis par le Congrès américain de Philadelphie.

Voltaire, très engagé dans la revendication d'une Assemblée législative, et anticlérical à partir de 1788, Mesplet paiera sa liberté de penser et de publier de deux séjours en prison dont l'un de trois ans dans des conditions particulièrement pénibles.

La Révolution française rend fébriles les rédacteurs de la « Gazette de Montréal ». Un jeune Montréalais, Henri Mézière, fit un malheur dans les pages du journal, du début de 1788 à la fin de 1790, en publiant des articles patriotiques retentissants. Il avait 18 ans à ses débuts et il se lança dans le journalisme pour dénoncer les « ecclésiastiques ignares » qui lui avaient enseigné au collège de Montréal. Mézière ne se contenta pas d'écrire. Il se rendit en France pour participer à la Révolution et tenter de convaincre la Convention de reconquérir le Canada.

Une ignorance crasse

Autour de l'année 1789, la « Gazette de Montréal » comptait approximativement 300 abonnés, selon Jean-Paul de Lagrave. Le professeur Galarneau estime que

la « Gazette de Québec » avait 475 abonnés (en 1792), « dont la moitié à Québec et ses environs, 18 sur la route d'Halifax et le reste sur la route de Montréal ».

Les historiens Galarneau et de Lagrave ne s'entendent pas sur le nombre de Canadiens de l'époque qui savaient lire et écrire. Le premier accepte le chiffre du chanoine Groulx qui évalue ce nombre à 4,000 sur une population de 140,000 en 1789.

L'historien de Lagrave est plus circonspect. Il cite une lettre de l'évêque de Québec, Mgr Hubert, datée de 1789 qui estime qu'on trouve dans chacune des 118 paroisses catholiques une moyenne de 27 personnes capables de lire et d'écrire, soit 3,186 habitants de langue française.

L'historien de Lagrave croit que les chiffres de Mgr Hubert sont pour le moins optimistes. « Il est fort possible, écrit-il, que l'évêque ait compté beaucoup de gens ne sachant que signer leur nom et annoncer le catéchisme, même dans les communautés religieuses. »

En 1788, un homme de loi de Québec, Isaac Ogden, avance dans un rapport à Londres qu'il y a moins de trois personnes par paroisse catholique qui sachent lire et écrire. Ce qui donne 236 personnes « instruites » parmi la population de langue française. Les chiffres d'Isaac Ogden confirmeraient ceux du maître général des Postes, Hugh Finlay, qui précisait dans une dépêche à Londres, en 1784, que seulement un adulte sur 500 savait lire et écrire au Québec.

Il est certain que l'ignorance régnait dans les campagnes. L'historien de Lagrave cite le recensement de 1784 pour affirmer qu'il n'existait pour toute la population catholique qu'une seule école d'écriture et de lecture, et cela à Vaudreuil. Il n'y avait pratiquement pas d'enseignement primaire. Les séminaires de Québec et de Montréal n'avaient comme tâche que de préparer des vocations religieuses.

Pourtant, si les journaux étaient peu nombreux, ils avaient un retentissement énorme dans la société « éclairée » de l'époque. Selon l'historien Galarneau, si nous n'avons pas fait la révolution à la sauce française, ce n'est pas faute de ne pas en avoir entendu parler.

« Certains sociologues pressés des années 1950, s'empare le professeur Galarneau, ont prétendu que si nous sommes tellement à droite, nous Canadiens, tellement traditionalistes, tellement intégristes, c'est parce que nous n'avons pas eu la Révolution française. C'est faux ! Pendant toutes ces années, nous n'avons parlé que de ça. Chaque semaine, les journaux en étaient pleins », dit-il. La raison est ailleurs.

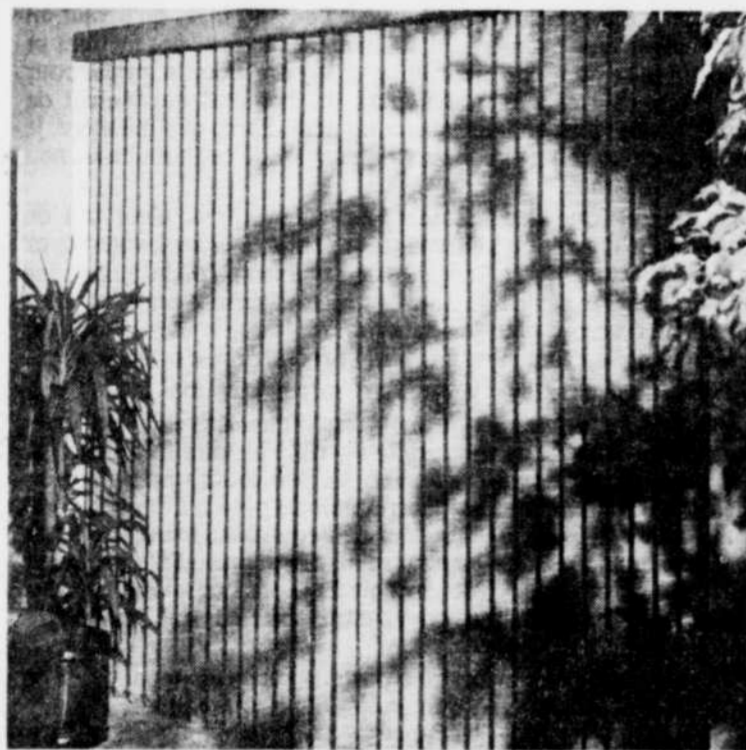
Sources principales : Claude Galarneau (« La France devant l'opinion canadienne 1760-1815 »); Jean-Paul de Lagrave (« Fleury Mesplet 1734-1794 »); Série « La Révolution française à la mode de chez nous » de l'historien Jacques LaRivière.

Mercredi prochain : En 30 ans, Dieu change de langue et de roi.



« Le jeu de quilles républicain ». Image de propagande révolutionnaire publiée sous forme d'estampe en 1793.

SEARS
GRANDE LIQUIDATION
DE STORES VERTICAUX



STORES VERTICAUX
'ROYAL TWEED'

Stores verticaux 'Royal Tweed' avec lambrequin en acrylique, polyester texturé. Lamelles 3 1/2" pivotant sur près de 180° pour filtrer la lumière, pour isoler et donner plus d'intimité. Tirage comme pour tentures ordinaires. Rail robuste en aluminium anodisé; bas lesté. Nettoyer à l'aspirateur ou épousseter. Ferrures et instructions incluses. Similaire à l'illustration.

Numero	Longueur rail	Hauteur	Etail *	Prix réduct. *	Maintenant ch.
54920	76"	63"	239,99\$	199,99\$	79,99\$
54921	63"	84"	234,99\$	194,99\$	75,99\$
54922	76"	84"	274,99\$	234,99\$	91,99\$
54923	96"	84"	344,99\$	284,99\$	111,99\$
54924	120"	84"	424,99\$	354,99\$	139,99\$
54925	48"	84"	164,99\$	144,99\$	55,99\$
54926	63"	84"	234,99\$	194,99\$	75,99\$
54927	76"	84"	274,99\$	234,99\$	91,99\$
54928	84"	84"	294,99\$	254,99\$	99,99\$

* Prix du catalogue Été 1988, page 251.



STORES VERTICAUX
'SAMANTHA'

Stores verticaux 'Samantha' à lamelles 3 1/2" large en polypropylène et acrylique pivotant sur près de 180° pour faire écran à la lumière, bien isoler et protéger votre intimité. Bas lesté, lambrequin en aluminium. Tirage 1 sens vers la gauche ou vers la droite. Nettoyer à l'aspirateur délicatement. Ferrures et instructions incluses. Pour portes de patio 5-6'. Similaire à l'illustration.

Numero	Dimensions	Etail*	Maintenant, Ch.
54028	66 x 84"	119,99\$	47,99\$
54029	78 x 84"	140,99\$	55,99\$
54030	90 x 84"	160,99\$	63,99\$
54031	48 x 48"	80,99\$	31,99\$
54032	48 x 64"	85,99\$	33,99\$
54033	66 x 48"	105,99\$	41,99\$

*Prix du catalogue Super Soldes 1988, page 113.



La carte de crédit N°1 des magasins à rayons au Canada!

Pour cette annonce, veuillez noter: stock en magasin seulement. la sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Prix en vigueur jusqu'au 29 juillet 1989, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT N°1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Étail' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

Manif devant les bureaux de Mulroney à La Malbaie

Une cinquantaine de producteurs agricoles de Charlevoix se sont rendus, hier matin, manifester devant les bureaux du premier ministre Brian Mulroney, à La Malbaie. Ils voulaient protester contre les mesures contenues dans le dernier budget Wilson qui les pénalise fortement.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

« Les agriculteurs de Charlevoix perdent à court terme \$685,000 annuellement avec les récentes décisions du gouvernement fédéral », mentionne un porte-parole de l'Union des producteurs agricoles de Charlevoix-Est qui a organisé la manifestation.

Les producteurs en ont contre le gel des prix du lait pour les 20 prochains mois, l'imposition par les Américains d'une taxe sur le prix du porc abattu et l'élimination de plusieurs programmes de subvention.

« Ce sont les agriculteurs qui absorbent toute la facture. D'une part, nos revenus sont moindres et d'autre part, les prix du marché sont gelés », disent les dirigeants de l'UPA.

Le représentant de M. Mulroney dans Charlevoix a reçu les dirigeants de l'UPA durant quelques minutes. Il n'est rien ressorti de cet entretien.

Il s'agissait de la première manifestation devant les bureaux du premier ministre à La Malbaie depuis son élection comme député de Charlevoix. Elle a duré quelques minutes et tout s'est déroulé dans l'ordre.

Candidat du Parti québécois dans Louis-Hébert Bertrand s'attaquera à l'accord du lac Meech

Au cours de la prochaine campagne électorale, l'avocat Guy Bertrand promet de livrer une guerre sans merci à l'accord constitutionnel du lac Meech, qu'il compare à un « deuxième Labrador ».

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Le Lac Meech, je vais le défoncer. J'ai des documents ultra-importants que le gouvernement a entre ses mains et qui démontrent que c'est terrible ce qu'on est en train de faire. Probablement un deuxième Labrador », a-t-il déclaré, hier, en annonçant officiellement sa candidature à l'investiture péquiste dans le comté de Louis-Hébert.

Selon lui, la reconnaissance du Québec comme « société distincte », tel que le prévoit l'accord du lac Meech, consacrerait en fait son caractère de « société bilingue ». Me Bertrand laisse entendre que le gouvernement a en sa possession les avis des meilleurs spécialistes en la matière au Québec, mais qu'il les garde secrets parce qu'ils sont unanimes à dénoncer l'accord constitutionnel.

Me Bertrand entend également faire le procès de l'administration de la justice au Québec. « Je vais parler beaucoup de ce que je sais, qui est assez dramatique et personne n'ose dire tout haut parce qu'ils ont tous peur de beaucoup de choses », a-t-il lancé, refusant d'expliquer davantage.

Mais c'est surtout d'indépendance qu'entend parler Me Bertrand. Il a répété à plusieurs reprises que jamais il n'aura eu une si belle cause à plaider. Devant les électeurs de Louis-Hé-

bert, il plaidera les avantages concrets d'être la capitale d'un pays pourvue d'un aéroport international.

Selon lui, un tel plaidoyer ne transforme pas nécessairement la prochaine élection en élection « référendaire ». Il soutient que seul le gouvernement peut proposer une élection référendaire, comme dans le cas de la nationalisation de l'électricité, en 1962.

Un style fougueux

Avant d'accepter de porter les couleurs du PQ, Me Bertrand a clairement averti M. Jacques Parizeau qu'il devait l'accepter tel qu'il est. « Je lui ai dit que je ne changerai pas mon style. Je vais être fougueux et ça va brasser. C'est sûr que je vais ruer dans les brancards, mais c'est comme ça que j'ai gagné des causes qui semblaient perdues », a-t-il expliqué, donnant l'exemple des expropriations de Mirabel et de Contestation.

« Il faut changer la dynamique québécoise. Il faut changer la dynamique défaitiste et négative qui est le résultat du référendum en dynamique positive. Elle est gagnable la cause et elle est facile à gagner. Voyons donc, ça n'a pas de sens qu'on ne gagne pas une cause comme celle-là quand c'est un bordel ce pays-là, il n'est pas administrable, sans compter qu'il est au bord de la faillite. »

Comment ce brillant plaideur compte-t-il convaincre les électeurs du Québec, alors que les militants péquistes eux-mêmes



Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau (à gauche) et sa nouvelle recrue Me Guy Bertrand, ont échangé une poignée de main chaleureuse, hier, à l'issue de l'annonce officielle de la candidature de ce dernier à l'investiture péquiste dans le comté de Louis-Hébert.

l'avaient boudé lors de la course à la direction du parti en 1985?

Selon lui, personne ne l'écouterait en 1985, à commencer par les journalistes. « Ils compareraient les ballounes de Garon et les pancartes de Johnson. Puis ils additionnaient ça. C'était tout organisé, des assemblées paquetées... Moi, j'étais tout seul. La journée du scrutin, je n'avais aucune voiture pour faire sortir le vote... »

« Je ne connais pas un pays au

monde où tous les editorialistes sont systématiquement contre une option que partagent 30 % de la population (...) La presse est contrôlée par des gens qui ne veulent rien savoir de l'indépendance », a déclaré Me Bertrand.

Quoi qu'il en soit, M. Jacques Parizeau était très fier de sa nouvelle recrue, qui a temporairement mis un terme à « une des plus brillantes carrières d'avocat que nous ayons connues au Québec ces dernières années ». Me

Bertrand a cependant convenu avec ses ex-associés qu'il pourra réintégrer son bureau de Sainte-Foy si jamais sa carrière politique tournerait court.

Même s'il ne partage pas du tout sa vision apocalyptique de l'accord du lac Meech, l'ancien député-ministre de Louis-Hébert, M. Claude Morin, était présent en signe d'appui à Me Bertrand, qui était à l'époque un des plus virulents critiques de sa stratégie étagée.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISIONS

Décision 89-446. **Câblestrie Inc.**, Drummondville, Saint-Germain-de-Grantham, etc. (Qué.) APPROUVE - Renouvellement de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert les collectivités mentionnées dans la décision du 1er octobre 1989 au 31 août 1994. Décision 89-450. **Langevin Télécâble Inc.**, Sainte-Justine (Qué.) APPROUVE - Acquisition de l'actif de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert Sainte-Justine de M. Daniel Tanguay, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de "Langevin Télécâble Enr.", et attribution d'une licence expirant le 31 août 1993. REFUSE - Distribution de CFJP-TV Montréal. Décision 89-452. **Vidéo Québec Inc.**, Saint-Odilon (Qué.) APPROUVE - Renouvellement de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert Saint-Odilon du 1er octobre 1989 au 31 août 1994. APPROUVE - Exemption de la distribution obligatoire de quatre services de la CANCOM. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada



BOIS TRAITÉ VERT

	8	10	12
1 x 6 po	2 ⁴²	3 ⁰⁴	3 ⁶⁴
2 x 4 po	2 ⁸²	3 ⁷³	4 ⁴⁸
2 x 6 po	4 ⁴⁸	5 ⁹²	7 ¹⁰
2 x 8 po	5 ⁹⁷	8 ⁰⁰	10 ⁴⁰
2 x 10 po	8 ⁹³	—	14 ⁶⁰
4 x 4 po	5 ⁶⁵	8 ⁰⁰	9 ⁶⁰
6 x 6 po	1 ⁸⁹	pi lin.	

(aussi disponible: 2 x 2 x 42 po: 85c pièce)

SEARS studio de photographie
JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT!

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 JUILLET 1989

16⁹⁵

Ensemble de 20 photos 2-8x10, 3-5x7 et 15 de format portefeuille sur fonds traditionnels



UN SOUVENIR DE SON PLUS BEAU SOURIRE!



(cadre non compris)

Possédant une excellente formation, les photographes du studio de photo Sears ne laissent rien au hasard pour que chaque photo de votre enfant soit tout à fait réussie! **Également disponibles: photos de passeport instantanées en couleur.**

Le prix comprend 25 de dépôt. Nous choisissons les poses. Fond blanc et fond noir, double exposition ainsi qu'autres effets spéciaux non disponibles dans l'ensemble annonce. 25 de plus sur le prix de l'ensemble pour chaque sujet additionnel. Premier arrivé, premier servi. Les adultes et les familles sont les bienvenus. Possibilité de crédit. *Dimensions approximatives. Studio de photographie dans tous les magasins Sears, dans notre unité de ventes par catalogue de Saint-Hyacinthe, et au Centre de Liquidation de Saint-Leonard.

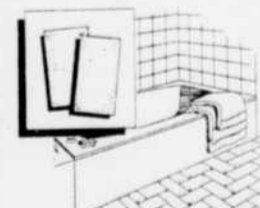
SEARS

Vous en avez pour votre argent... et plus!

CÉRAMIQUE À PLANCHER

4 po x 8 po
Grise
Cour.: 1,99 pi²

PRIX SPÉCIAL: **1⁶⁹** pi²



CABANON

PRÉMONTÉ EN ASPENITE
8 x 12 pi

Comprend: porte, morailon avec cadenas, fenêtre, boîte à fleurs et choix de couleurs pour les bardeaux d'asphalte

Cour.: 739 \$
PRIX SPÉCIAL: **639 \$**

RÉSEAU ROUTIER TEMPORAIRE

Accédez facilement à notre magasin par la rue NOLIN ou PIERRE-BERTRAND NORD



TEINTURE OPAQUE POUR PATIO
teinture à l'huile
SICO Série 215

25⁴⁹ les 4 litres



PRÉFINI SUR LAUAN
4 pi x 8 pi

PRIX À PARTIR DE: **8⁹⁹** la feuille

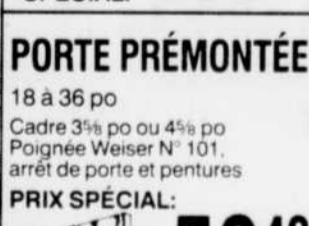


TAPIS GAZON

6 ou 12 pi de large
PROMOTIONNEL
Cour.: 3,39 \$ v²

SUNDANCE
Cour.: 5,39 \$ v²

PRIX SPÉCIAL: **4⁶⁹** v²

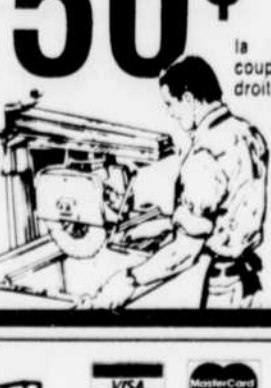


PORTE PRÉMONTÉE

18 à 36 po
Cadre 3% po ou 4% po
Poignée Weiser N° 101, arrêt de porte et peintures

PRIX SPÉCIAL: **53⁴⁹**

Salle de coupe de précision pour vous servir!



50¢ la coupe droite



HOTTE DE CUISINE BROAN

Modèle N° 483001, blanc
Modèle N° 483008, amande
Cour.: 53,99 \$

PRIX SPÉCIAL: **40⁹⁹**



PORTE ACCORDÉON GROFFLEX

Blanche
Cour.: 78,99 \$

PRIX SPÉCIAL: **59⁹⁹** la porte

Baptiste TOUCHATOU
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 1er AOÛT 1989

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
LIVRAISON GRATUITE AVEC 100\$ D'ACHATS

VILLE VANIER
445, boul. Pierre-Bertrand
687-2960

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi: 8 h 30 à 17 h 30
Jeudi et vendredi: 8 h 30 à 21 h
Samedi: 8 h 30 à 17 h

LE DÉBAT SUR L'AVORTEMENT



Le « cas » de Chantal Daigle impose une forte pression sur les gouvernements.

Jacques Parizeau dénonce le trop grand pouvoir laissé aux juges

Pendant que le gouvernement Bourassa s'enferme dans le mutisme sur l'injonction interdisant à la jeune Chantal Daigle de se faire avorter, le chef du PQ, M. Jacques Parizeau, a dénoncé, hier, le « pouvoir beaucoup trop grand » qui est laissé aux juges.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

M. Parizeau a intimé à Ottawa de se « brancher » et d'adopter une loi que les juges n'auraient qu'à interpréter, mais il n'a pas voulu préciser selon quelles modalités un Québec souverain pourrait assurer le droit à l'avortement libre et gratuit, en faveur duquel le PQ s'est prononcé clairement lors de son dernier congrès.

Après avoir évité la question durant plusieurs années, le programme adopté en novembre 1988 prévoit « en cas d'échec de la contraception ou de grossesse non désirées, l'accès à des services d'information et de soutien et, s'il y a lieu, à l'avortement dans un cadre sécuritaire et en respectant l'autonomie ».

L'avocat Guy Bertrand, candidat péquiste dans Louis-Hébert, a suggéré, hier, d'utiliser les critères proposés par les juges de la Cour suprême eux-mêmes : choix de la mère durant les trois premiers mois de la grossesse, priorité au droit du fœtus durant les trois mois suivants et interdiction de l'avortement durant la troisième période, à moins de raisons médicales graves.

Dans son style direct, Me Bertrand a vivement dénoncé la « lâcheté de certains politiciens » qui n'hésitent pas à voter des lois pour protéger les bélugas ou la femelle de l'original, mais qui n'ont pas le courage de se prononcer quand il s'agit de « protéger la vie d'une personne (c'est-à-dire le fœtus) qui ne peut pas se défendre ».

« Il y a quelque chose qui nous fait frissonner, comme avocats : parce que des politiciens ont été des froussards en omettant de légiférer, n'importe quel citoyen qui prétend être père peut demander une injonction pour que le juge aille fouiller dans les entrailles », a-t-il déclaré.

Code civil

Me Bertrand a également manifesté la crainte que l'injonction accordée au présumé père n'ouvre la porte au démantèlement du Code civil du Québec au nom de la Charte canadienne des droits.

« Si j'étais l'avocat de l'autre partie, je demanderais que les dispositions de la Charte québécoise des droits et liberté de la personne, de même que celles du Code civil (sur lesquelles s'est appuyé le juge Viens) soient déclarées inconstitutionnelles puisque que la Charte canadienne est la loi suprême », a-t-il expliqué.

Selon lui, « il y a là un fichu de beau débat éventuel » qui pourrait permettre à la Charte canadienne de « commencer à gruger dans le code civil québécois, un peu comme on a démantibulé la loi 101 pan par pan en utilisant la Charte canadienne des droits ».

Mutisme

Pendant ce temps, c'était le plus complet mutisme au gouvernement. Ni le bureau du premier ministre Bourassa, ni celui du ministre de la Justice Gil Rémillard, tous deux en vacances, n'ont voulu émettre de commentaire, pas plus que le ministre responsable de la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

Au bureau de M. Rémillard, on explique simplement que s'agissant d'une affaire entre deux parties privées, le gouvernement n'a pas à s'en mêler d'autant moins que la requête pour en appeler de l'injonction doit être présentée aujourd'hui en cour d'appel.

L'opposition réclame une action du fédéral

OTTAWA (d'après PC) — La décision du juge Jacques Viens dans l'affaire Chantal Daigle démontre à quel point il est urgent que le gouvernement fédéral prenne une décision au sujet de l'avortement.

C'est ce qu'ont affirmé hier les critiques des deux partis de l'opposition en matière de condition féminine.

Mais c'est également ce qu'a déclaré la Commission de réforme du droit du Canada.

Mary Clancy, une avocate responsable du dossier des femmes au sein du Parti libéral, a soutenu que c'était le gouvernement fédéral, et non pas les gouvernements provinciaux, qui devait faire preuve de leadership et légiférer.

De son côté, la critique néo-démocrate Dawn Black s'est dite horrifiée par la décision du juge Viens.

« On a clairement laissé entendre aux Canadiennes qu'elles ne possédaient aucun droit sur leur personne », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le secrétaire de la Commission de réforme du droit du Canada, M. François Handfield, a noté que pour l'instant, il n'y a rien dans le droit canadien qui prohibe l'avortement ou qui le permet.

Dans un document de travail déposé en février dernier, la commission a proposé une loi nationale qui protégerait les droits du fœtus jusqu'à un certain point. Cette loi permettrait à une femme, avec l'accord de son médecin, de se faire avorter au cours des 22 premières semaines de sa grossesse dans le but de protéger sa santé. En dehors de ce cadre, la pratique de l'avortement serait illégale, a déclaré M. Handfield.

Ottawa ne sait toujours pas que faire

OTTAWA (d'après PC) — Le gouvernement fédéral ne sait toujours pas s'il va légiférer au sujet de l'avortement.

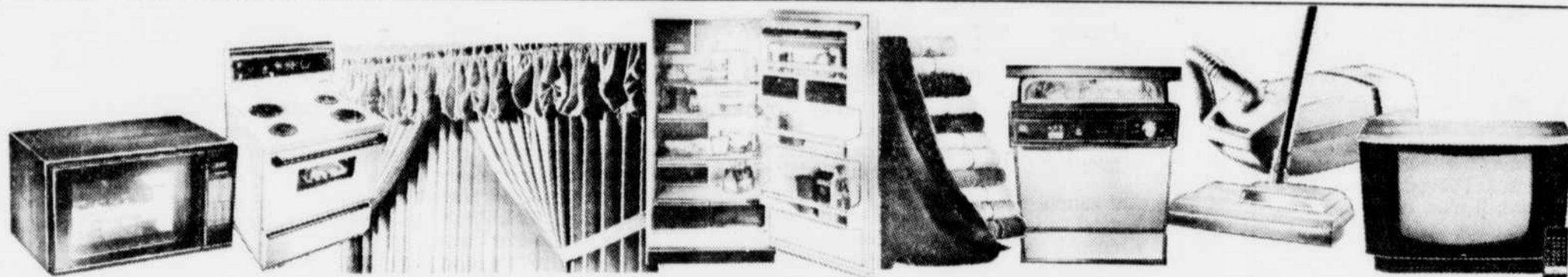
La question est encore devant le cabinet, a déclaré hier une porte-parole du ministère de la Justice, Mme Hélène Ouellet. Les ministres se demandent s'ils peuvent légiférer au sujet de l'avortement, et s'ils doivent le faire.

Il n'y a plus de loi régissant l'avortement au Canada depuis le jugement de la Cour suprême dans l'affaire Morgentaler.

Dans cette décision majoritaire rendue le 28 janvier 1988, les juges du plus haut tribunal du pays avaient déclaré inconstitutionnel l'article 251 du Code pénal, qui interdisait l'avortement sauf lorsque la santé ou la vie de la mère était en danger.

La Cour suprême avait jugé que cette disposition violait le droit de la mère à la sécurité de sa personne, tel que garanti par la Charte canadienne des droits et libertés.

Mme Ouellet a cependant affirmé que deux choses étaient certaines : quelle que soit sa décision, le gouvernement n'invoquera pas la clause « nonobstant », cette disposition de la Charte canadienne des droits et libertés qui permet à un gouvernement de soustraire une législation à certaines garanties de la charte.



LIQUIDATION D'INVENTAIRE SEARS DE 5 MILLIONS DE DOLLARS

HÂTEZ-VOUS! DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES! PROFITEZ DE CES BONS ACHATS EN PLUS D'AUTRES SUR DES APPAREILS KENMORE CHOISIS: CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS, MICRO-ONDES, LAVE-VAISSELLE, LAVEUSES ET PLUS ENCORE!

<p>MOITIÉ PRIX ENSEMBLE "FLORAISON" Comprend douillette réversible, couvre-oreiller(s), juponage. 1 place, 2 places, G. 2 places Ord. sep. 149.975-234.965+ Ch. 74.985-117.485 *Prix Sears incl. sep. provenant du catalogue printemps-été 1989 p. 610-611 L'offre, validé de fin.</p>	<p>RABAIS 50%-60% DU PRIX ORDINAIRE LA VERGE CARRÉE, SUR UNE SÉLECTION DE COUPONS DE TAPIS Le choix varie d'un magasin à l'autre. Tapis (Non offerts dans tous les magasins)</p>	<p>BONS ACHATS! ARTICLES ASSORTIS... DRAPS, SERVIETTES, OREILLERS ET AUTRES L'offre, validé de fin.</p>	<p>RABAIS 50%* MODÈLES FIN DE SÉRIE: RIDEAUX, VOILAGES, PANNEAUX ET RIDEAUX BONNE FEMME Le choix varie d'un magasin à l'autre Tentures.</p>
<p>RABAIS 10%* TOUS LES CLASSEURS ET COFFRETS DE SÉCURITÉ Équipement de bureau</p>	<p>MOITIÉ PRIX* LUMINAIRES ET PLAFONNIERS FIN DE SÉRIE Éclairage</p>	<p>SEULEMENT 188\$^{Ch.} KENMORE COMPACT Micro-ondes 0.5 pi.³ de 500 W., décongélation programmée, mise en marche différée. Amande. 228 187 471. 1D'après des tests faits avec 2 litres d'eau. Appareils électroménagers</p>	<p>SEULEMENT 277\$^{Ch.} KENMORE DE FORMAT MOYEN Micro-ondes 1.0 pi.³ d'une puissance de 750 watts. Grille incl. Coffret veiné bois. No 228 188 922. Électroménagers</p>
<p>849\$^{Ch.} KENMORE SANS GIVRE Réfrigérateur 14.6 pi.³ avec contrôle électronique et autres caractéristiques. Blanc. Charnières à droite. Série 468 165 470. Ton amande. Charnières à gauche à prix plus élevé. Appareils électroménagers</p>	<p>RABAIS 3-20\$* MAGNÉTOCASSETTES, RADIOS, BALADEURS STÉRÉO, COMBINÉS STÉRÉO Équipement électronique</p>	<p>RABAIS 50-200\$* MACHINES À ÉCRIRE CHOISIES HÂTEZ-VOUS! Équipement de bureau</p>	<p>RABAIS 3\$-20\$ TÉLÉPHONES, RADIO-RÉVEIL ET PLUS ENCORE... MODÈLES 1988 Équipement électronique</p>
<p>RABAIS 15-30%* LIQUIDATION DE CANAPÉS, CANAPÉS-LITS ET FAUTEUILS INCLINABLES Le choix varie d'un magasin à l'autre Meubles</p>	<p>RABAIS 15-25%* MOBIILIERS CHOISIS POUR CUISINE OU SALLE À MANGER Meubles</p>	<p>RABAIS 30-50%* PIÈCES CHOISIES DE MOBILIER DE CHAMBRE POUR JEUNES OU DES MAÎTRES Meubles</p>	<p>RABAIS 50%* ENSEMBLES DE MATELAS SEARS-O-PEDIC FIN DE SÉRIE Meubles</p>

*Sur articles à prix ord. À l'exception de la marchandise déjà en réclame. Prix en vigueur jusqu'au 29 juillet 1989, dans la limite des stocks disponibles.



vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

LE DÉBAT SUR L'AVORTEMENT

La polarisation resurgit de plus belle

MONTREAL (d'après PC) — L'interdiction de recourir à l'avortement faite lundi à Chantal Daigle par le juge Jacques Viens de la cour supérieure de Val-d'Or a refait surgir la polarisation que ne manque jamais de soulever cette question.

Coalition pour le droit à l'avortement

De son côté, la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit s'indigne « du rôle de protecteur naturel de l'enfant à naître accordé au père par le juge Viens ».

En conférence de presse hier, la porte-parole de la coalition, Manon Bouchard, a dit craindre que ce jugement ne marque un retour des femmes à la clandestinité. « Les femmes voulant se faire avorter auront peur d'en parler, de crainte de se faire imposer une injonction. »

Coalition de la femme et du droit

Aux yeux de la Coalition nationale de la femme et du droit, le jugement Viens est non fondé en droit et repose sur des considérations morales.

Me Brigitte Morneau et Me Valérie Dandurand ont souligné que si Chantal Daigle décidait de

recourir à l'avortement malgré l'interdiction du juge Viens, elle serait passible d'outrage au tribunal qui prévoit une peine maximale d'une durée d'un an ou une amende de \$5,000.

Pro-vie

Par ailleurs, du côté des groupes opposés à l'avortement, la décision Viens est venue fouetter l'enthousiasme mis à mal en janvier dernier par la décision de la Cour suprême. Certains s'inquiétaient toutefois du sort que la cour d'appel pourrait réserver à une telle décision.

Joe Borowski et Reggie Chartrand

« C'est la meilleure nouvelle que j'ai entendue depuis nombre d'années », a dit Joe Borowski, qui avait porté sa cause contre l'avortement sur les droits du foetus jusque devant la Cour suprême du Canada, pour voir finalement le tribunal décliner toute décision, en janvier 1988.

Pour sa part, l'ancien boxeur Reggie Chartrand, qui a fondé le mouvement Combat pour la vie afin de combattre l'implantation

d'une clinique du Dr Henry Morgentaler à Montréal, soutient que « le jugement va sensibiliser les gens aux droits d'un être humain ».

« Je pense que cette décision encouragera d'autres hommes à agir de la même façon », insiste Chartrand, en ajoutant que, jusqu'à ce jour, les hommes ont été trop timides pour prendre position contre l'avortement.

Parents catholiques et Filles d'Isabelle

La présidente de l'Association des parents catholiques du Québec, Adeline Mathieu, favorable au maintien de la grossesse, considère que l'instinct maternel de Chantal Daigle devrait faire en sorte qu'elle accepte d'élever l'enfant à naître, même en l'absence du père biologique.

La porte-parole au Québec des Filles d'Isabelle, Rita Bouchard, de Sept-Iles, se demandait pour sa part hier qui de Chantal Daigle ou de Jean-Guy Tremblay avait raison. Mais en tant que catholique pratiquante, Mme Bouchard considère que le juge a bien fait d'empêcher l'avortement car le foetus est une vie humaine.



Jean-Guy Tremblay, à gauche, en compagnie de son avocat.

« Mission accomplie », dit Jean-Guy Tremblay

VAL-D'OR (d'après CP) — « Mission accomplie ». C'est

ainsi que Jean-Guy Tremblay a accueilli un journaliste, hier matin, quelques heures après qu'un juge de la cour supérieure du Québec eut statué que son ex-fiancée, Chantal Daigle, ne pouvait se faire avorter.

Grillant une cigarette et sirotant son café matinal dans un hôtel de Val-d'Or, l'élegant jeune homme apparaissait triomphant, bavardant tout en plaisantant avec ses avocats, hier matin.

Le Montréalais de 25 ans, qui travaille chez un concessionnaire Ford de l'Est de Montréal, se disait enchanté de la décision du juge qui favorise la survie du foetus.

« Je vais élever le bébé et je l'élèverais avec Chantal », a-t-il précisé.

En fait, le mariage, prévu le 29 juillet, a été annulé.

Chantal Daigle, qui était jusqu'à tout récemment secrétaire à Montréal et qui est retournée vivre à Chibougamau avec sa famille, ne veut plus entretenir de liens avec Jean-Guy Tremblay, qu'elle a rencontré en novembre dernier. Elle prétend maintenant avoir peur de lui.

Quand Jean-Guy Tremblay a entendu le juge Jacques Viens déclarer lundi que la Charte québécoise des droits et libertés statuaient que le foetus était un être humain qui avait le droit à la vie et à la sécurité, un sourire de satisfaction a éclairé son visage lorsqu'il a croisé le regard de son ex-fiancée dans la salle d'audience.

Mais la jeune femme de 21 ans, révélant à peine sa grossesse, a déclaré aux journalistes qu'elle espère encore une victoire en appel, dont la cause est entendue aujourd'hui à Québec.

Jugement fondé sur des articles de loi abolis

MONTREAL (PC) — Un professeur de droit de l'Université de Montréal, Me André Morel, a affirmé à La Presse que le juge Jacques Viens a porté un jugement moral fondé sur des articles de loi abolis par la Cour suprême en janvier 1988.

Joint à son domicile, Me Morel a commenté avec prudence le jugement rendu par le juge de la cour supérieure du Québec, chambre civile, interdisant à Chantal Daigle de se faire avorter et maintenant l'injonction accordée, la semaine dernière, à son ex-ami, Jean-Guy Tremblay.

Spécialiste reconnu de l'interprétation des chartes fédérales et provinciales des droits et libertés, Me Morel a estimé qu'en reconnaissant des droits au père biologique et au foetus, le juge Viens « semble aller à l'encontre de la Cour suprême ». Dans son jugement de janvier 1988, le plus haut tribunal du pays déclarait inconstitutionnels les articles du Code pénal sur l'avortement parce qu'ils allaient à l'encontre des droits à la liberté et à la sécurité des femmes.

« Ce qui est choquant dans ce cas-ci, a dit Me Morel, c'est que les droits prétendus au père et au foetus ne viennent pas seulement à l'encontre des droits à la liberté et à la sécurité de la mère reconnue par la Cour suprême. Ils les suppriment. »

SEARS VOUS OFFRE PLUS! LE TAPIS, LE SOUS-TAPIS ET L'INSTALLATION SEULEMENT 2777

La v' (33,215 m)
Sears ord. 46,995 v'
(moquette seulement)

Moquette 'Shimmering Hi-Lites' au velours nylon Antron® à l'aspect riche et doux des plus élégants dans toute pièce de la maison. Couleurs assorties. Achat minimum de 20 verges carrées.

*Dans la plupart des régions, Sears fera faire la pose par des spécialistes. Offre pour surface plane seulement. Préparation de la surface, déplacement de meubles, etc. non inclus. Frais supplémentaires pour escaliers.
*Marque certifiée de E. I. Du Pont de Nemours and Company.

16 couleurs mode

Nylon Antron®

Poids de 30 oz††

Traité Résistache... vous pouvez dire adieu à la plupart des taches

TAPIS

RÉSISTACHE

CERTIFIÉ PAR DU PONT

Marque certifiée de E. I. Du Pont de Nemours and Company

Prix en vigueur jusqu'au 29 juillet 1989, dans la limite des stocks disponibles

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Etat' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711.

Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

Correction des inégalités salariales

Le gouvernement dit non aux omnipraticiens

MONTREAL — Le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a pas l'intention de modifier le décret qui limite à 70 % la rémunération des médecins qui travaillent dans les centres urbains, n'en déplaise à la Fédération des omnipraticiens.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

Toutefois, un groupe de travail se penchera dès cet automne sur « l'ensemble des implications » du décret sur la rémunération des médecins, indiquait hier une attachée politique au MSSS, Mme Marie-Josée Guérette.

Le décret avait été adopté par

le gouvernement péquiste en 1982 dans le but, justement, de corriger une pénurie de médecins en régions éloignées. Il statuait qu'à l'avenir, les nouveaux médecins qui choisiraient de pratiquer dans les centres urbains de Montréal, Québec et Sherbrooke ne recevraient que 70 % de leur rémunération pendant trois ans. Le décret a eu du succès, attirant des médecins

en régions éloignées et périphériques.

Mais le problème inverse s'est posé : les urgences des grands hôpitaux urbains se sont dépeuplées, causant occasionnellement une pénurie. Cette semaine, c'est le cas de l'hôpital Saint-Luc à Montréal ; la semaine dernière, ce fut Maisonneuve-Rosemont.

Maisonneuve-Rosemont a résolu son problème en signant une entente avec un hôpital de banlieue, qui lui fournit des médecins. En échange, l'hôpital montréalais facilite les transferts de malades

nécessitant des soins spécialisés.

À Saint-Luc, la situation s'est compliquée cette semaine, la direction fermant carrément l'urgence pendant deux jours. Cinq médecins ont déjà démissionné ; les autres souffriraient d'épuisement. Pour tenter d'alléger les tensions, le ministère a soumis à l'hôpital une liste de médecins disponibles provenant de régions avoisinantes. Mais le fond du problème reste.

Le ministère de la Santé n'a pas l'intention de modifier le décret, malgré les demandes maintes fois répétées par la Fédération

des médecins omnipraticiens, par les directeurs d'hôpitaux et autres représentants des médecins. La question des répercussions du décret sur la rémunération des médecins sera étudiée dans son ensemble par le groupe de travail, cet automne.

Il est encore trop tôt, indiquait hier au ministère, pour savoir comment fonctionnera le groupe de travail, qui le présidera, qui il consultera ou la durée de son mandat. Il commencera vraisemblablement ses travaux à l'occasion de la rentrée parlementaire, en octobre.



Thérèse Lavoie Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Médecins étrangers Le rapport du médiateur bien accueilli

(PC) — La ministre de la Santé et des Services sociaux Thérèse Lavoie-Roux a reçu très favorablement hier l'ensemble des conclusions du rapport de médiation du sénateur Paul David sur les postes de résidence en médecine offerts par le gouvernement québécois aux médecins diplômés venant de l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Elle recommandera ainsi au gouvernement d'accepter le principe de combler chacun des 100 postes réservés aux médecins diplômés hors Québec qui deviendraient disponibles pour quelque raison que ce soit en les offrant d'abord aux personnes déjà sélectionnées pour devancer l'année d'obtention d'un poste et ensuite aux 41 personnes non sélectionnées et domiciliées au Québec.

La ministre demandera aussi au gouvernement d'accepter le principe de réserver si nécessaire à compter de 1993 des postes pour les personnes qui n'auraient toujours pas été sélectionnées et qui seraient domiciliées au Québec.

Enfin, Mme Lavoie-Roux demandera au gouvernement de prendre, en collaboration avec Ottawa, les moyens nécessaires pour faire respecter de façon étanche par tous les médecins diplômés hors Québec qui se voient conférer un droit d'établissement au Canada et élisent domicile au Québec, une politique de divulgation de leur statut de médecin et de signature d'un document dans lequel ils déclarent être bien au fait des possibilités très restreintes d'y exercer la médecine.

La ministre trouve intéressantes par ailleurs les recommandations du médiateur à l'effet que les médecins diplômés hors Québec en attente d'un concours annuel puissent bénéficier des programmes ou de l'encadrement nécessaire au maintien et au développement de leurs connaissances médicales et soient obligés d'acquiescer une connaissance suffisante de la langue française.

Le président de la CSN, Gérard Larose, a exprimé sa satisfaction du contenu du rapport et de l'accueil favorable de la ministre.

Mme Lavoie-Roux a tenu une fois de plus à souligner que la politique du Québec à l'égard des médecins diplômés hors Québec demeure généreuse.

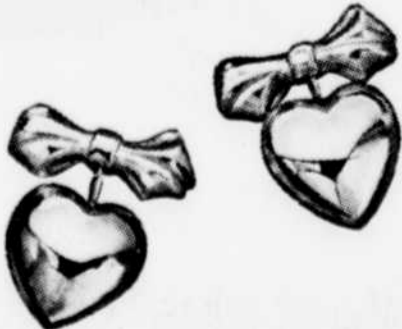
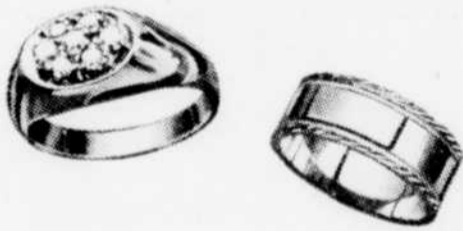
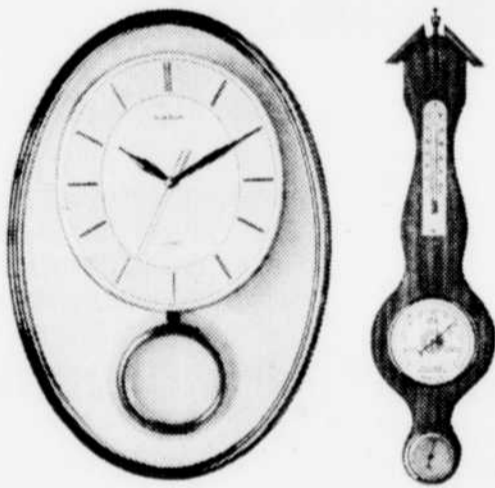
Une femme de Montréal attend un coeur

MONTREAL (PC) — La mise en place d'un coeur artificiel Jarvik, trop gros, a dû être écartée et Sylvie Chaput, une femme de 28 ans qui attend une greffe du coeur, reposait, hier soir, dans un état jugé très critique, à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Depuis la semaine dernière, Sylvie Chaput est la première sur la liste d'attente provinciale de Métron-Transplantation, longue de 42 noms. La coordonnatrice de cet organisme chargé de la coordination des greffes à Montréal, Suzanne Fréchette, a dit espérer et en attendant, « il faut prier pour elle ».

« Elle est en train de mourir. Il lui faut un coeur et il faut le dire au monde », s'est écrié, ému, Jacques Larivière, le mari de Sylvie Chaput. Cet appel au public, ses parents et lui l'ont réitéré tout au long de la journée.

N'attendez pas
à la dernière minute!
Profitez
de rabais spéciaux sur
une centaine d'articles
d'ici Noël à
Distribution aux
Consommateurs



JUSQU'À
50%
DE RABAIS
sur une sélection
de bijoux.

Jusqu'à
25% de rabais
sur un choix
de montres
et d'horloges.

Voici votre
chance de faire
des économies
appréciables sur un
choix fabuleux
de bijoux,
montres et horloges
de fin de série!
Venez dès
maintenant
alors que le choix
est complet.

Toutes les bagues pourront
être ajustées gratuitement.
Certains articles pourraient ne pas
être offerts dans tous
nos magasins.

Solde en vigueur dans la limite
des stocks disponibles.

**Boutiques
Bijouteries**
de

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

QUÉBEC: Place Launer • Les Galeries de
la Capitale • 1870, rue d'Estimauville • 345,
rue Soumande • Place des Quatre-Bourgeois
• Carrefour Charlesbourg
LÉVIS: Place Kennedy

Il faudrait 20 ans pour dépolluer l'eau des Grands Lacs

TORONTO (PC) — Il faudrait 20 ans aux Nord-Américains, à condition qu'ils commencent dès maintenant, pour réduire de façon sensible la quantité des produits toxiques qui polluent les Grands Lacs, affirme l'organisation écologiste Greenpeace, dans un rapport rendu public hier.

« Il faut agir sans tarder si nous voulons continuer à tirer notre eau potable des Grands Lacs et demeurer fiers de l'héritage que nous léguons à nos petits-enfants », dit le document sur les Grands Lacs.

Le rapport presse également le président américain George Bush et le premier ministre canadien Brian Mulroney de donner suite à leurs déclarations politiques pro-environnement, notamment en tenant un sommet pour planifier la réduction des déversements toxiques.

En entrevue, la porte-parole de Greenpeace, Joyce McLean, a expliqué que son groupe voudrait qu'on élargisse les pouvoirs de la Commission mixte internationale, cet organisme bilatéral canado-américain qui conseille les deux gouvernements sur les questions relatives aux Grands Lacs.

La commission, qui doit se réu-

les deux pays discutent des problèmes des lacs, croit Greenpeace, mais elle souffre d'une lacune importante, c'est-à-dire qu'elle n'est pas autorisée à interdire aux pollueurs de polluer.

On devrait donc lui permettre de revoir les lois et règlements du Canada et des États-Unis en ma-

tière d'environnement, pour s'assurer qu'elles sont bien conformes au principe du « zéro déversement » de substances à toxicité durable, adopté par les deux pays lors d'une entente sur la qualité de l'eau des Grands Lacs signée en 1972.

Commentant les propositions

du groupe de défense de l'environnement, le professeur Henry Regier, de l'Institut d'études en environnement de Toronto, a qualifié la période de 20 ans de Greenpeace de réaliste, mais estime que leurs objectifs, en ce qui concerne la commission mixte, sont « trop optimistes » et se bu-

tent à 20 ans d'évolution en sens contraire de la part des gouvernements fédéraux, qui souhaitent plutôt décentraliser les responsabilités en ce qui concerne les Grands Lacs.

Les Grands Lacs représentent à eux seuls le cinquième des réserves d'eau fraîche du globe.

nir à Hamilton au mois d'octobre, serait l'organisme tout indiqué parce qu'elle est le seul forum où



Sharon Carstairs, présidente du Parti libéral du Manitoba.

Les libéraux de l'Ouest réclament des changements à l'accord du lac Meech

REGINA (PC) — Les leaders des partis libéraux de l'Ouest du Canada réclament des changements à l'accord constitutionnel du lac Meech, un programme de soutien au revenu pour les fermiers et la création d'un conseil national de l'environnement pour imposer des normes pancanadiennes en la matière.

« Je pense que nous allons, au cours de la prochaine décennie, constituer une force avec laquelle il faudra compter », a déclaré la dirigeante libérale manitobaine Sharon Carstairs, à l'issue de deux jours d'entretiens avec ses

collègues de Colombie-Britannique, de Saskatchewan et d'Alberta.

C'était la première fois que les leaders libéraux de l'Ouest du pays se rencontraient comme groupe pour échanger propositions et initiatives politiques susceptibles de représenter un intérêt

commun.

Selon Mme Carstairs, l'effet le plus immédiat de cette rencontre se fera sentir dans la course à la direction du Parti libéral fédéral. Le groupe se servira de ce « levier » pour s'assurer que les questions qui préoccupent les libéraux de l'Ouest soient inscrites à l'ordre du jour de la campagne, a-t-elle dit.

Quand John Turner a été élu à la tête des libéraux fédéraux en 1984, on ne comptait aucun libéral

dans les Assemblées législatives des provinces à l'ouest de l'Ontario. Il y en a maintenant 29, dont 21 au Manitoba, où le Parti libéral forme l'opposition officielle, et huit en Alberta.

Les leaders libéraux veulent que l'accord du lac Meech soit modifié, et ils ont fait savoir que s'ils étaient au pouvoir, ils ne signeraient jamais une entente constitutionnelle sans tenir d'abord des audiences publiques dans leur province respective.

Le Canada peut instaurer la confiance entre Israël et ses voisins arabes

OTTAWA (PC) — Un expert israélien a suggéré, hier, que le Canada se serve de son expérience dans le maintien de la paix et le contrôle des armements pour faire la promotion de mesures susceptibles d'instaurer un plus grand climat de confiance entre Israël et ses voisins arabes.

La prolifération rapide d'armes extrêmement destructrices au Moyen-Orient, au cours des trois dernières années, constitue un danger beaucoup plus important que le conflit israélo-palestinien, a prévenu Gerald Steinberg.

En tant que puissance moyenne qui jouit de la confiance des parties rivales, le Canada pourrait contribuer à distribuer des informations de nature à bâtir un climat de confiance entre celles-ci, par exemple en relayant à tous les données recueillies à partir de satellites indépendants.

Les États arabes ont acquis des missiles capables d'envoyer sur Israël des ogives conventionnelles, chimiques et biologiques. On considère généralement qu'Israël répliquerait avec des missiles à ogives nucléaires, a ajouté l'expert.

M. Steinberg, un spécialiste du contrôle des armes à l'Université hébraïque de Jérusalem, a fait sa proposition à l'occasion d'un colloque de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationale, un groupe d'experts indépendants d'Ottawa.

Alors que les efforts en vue de limiter la prolifération d'armes non conventionnelles au Moyen-Orient ont porté fruit pendant un certain temps, de nouvelles mesures sont nécessaires pour empêcher l'usage, estime M. Steinberg.

Situation précaire

L'orateur juge précaire la situation des armes dans cette zone agitée du monde, puisque, selon lui, toutes les parties dans la région auraient tendance à frapper les premières, advenant une crise, de peur de perdre leurs propres missiles ou leurs avions de combat sous l'attaque de leur adversaire.

Et l'appareil militaire israélien a toujours valorisé les attaques préventives, c'est-à-dire détruire l'arsenal ennemi avant que celui-ci puisse s'en servir.

« Se fier à la dissuasion, c'est prendre un trop grand risque », aux yeux du professeur. C'est pourquoi il préconise un effort en vue d'amener les deux parties à convenir de mesures qui les rassureraient mutuellement.

Par exemple, a-t-il suggéré, les Saoudiens pourraient accepter de ne pas armer leurs missiles chinois et de les garder dans des lieux autorisant leur vérification continue par satellite, la Syrie pourrait accepter d'entreposer ses armes chimiques à forte distance de ses missiles, et Israël pourrait poursuivre ses lancements de satellites et ses tests de missiles sur une trajectoire nord-ouest, évitant des cibles potentielles comme la Syrie ou l'Irak.



La magie de la fraîcheur



CHOU-FLEUR
produit du Québec gr. 12

1 37
chacun

PROFITEZ DE NOS PRIX SPÉCIAUX DANS TOUTES LES SUCCURSALES

<p>BROCOLI produit du Québec gr. 14 97¢ chacun</p>	<p>CAROTTES À TIGE produit du Québec 87¢ paquet</p>	<p>PATATES NOUVELLES 5 livres produit du Québec 1 87 5 livres</p>	<p>PATATES NOUVELLES 10 livres produit du Québec 3 67 10 livres</p>
<p>KIWIS produit de Nouvelle-Zélande 3 pour 87¢</p>	<p>LAITUE POMMÉE produit du Québec gr. 18 57¢ chacune</p>	<p>LAITUE FRISÉE produit du Québec 47¢ chacune</p>	<p>TOMAGES ROUGES produit des États-Unis gr. 6x6 préemballées 97¢ livre</p>
<p>CANTALOUPE produit des États-Unis gr. 23 87¢ chacun</p>	<p>RAISINS ROUGES produit de Californie "sans pépins" 1 17 livre</p>	<p>PAMPLEMOUSSE blanc gr. 48 produit du Swaziland 4 pour 1 37</p>	<p>CONCOMBRE ANGLAIS de serre du Québec 97¢ chacun</p>
<p>CHAMPIGNONS blancs frais Ontario 1 27 chopine</p>	<p>ÉPINARDS produit du Québec 97¢ cello</p>	<p>MANGUES produit de Californie 57¢ chacune</p>	<p>JAMBON CUIT Hygrade 2 67 livre</p>

Prix spéciaux en vigueur jusqu'au 22 juillet 1989.

NEUFCHÂTEL 500, boul. Bastien 525-2222
NEUFCHÂTEL 500, boul. l'Ornière 525-2222
ORSHANVILLE 801, boul. du Jardin 525-2222
SAINT-JOVIN 500, rue de la Paix 525-2222
LEVIS 51, route Kennedy 525-2222
BEAUFORT 542, boul. St-Jovin 525-2222
CHARLESBOURG 415, 1^{er} Avenue À l'angle de la 41^e rue 525-2222

GIGANTESQUE LIQUIDATION D'ÉTÉ... ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%!

Ne manquez pas notre solde débutant mercredi le 19 juillet 1989!

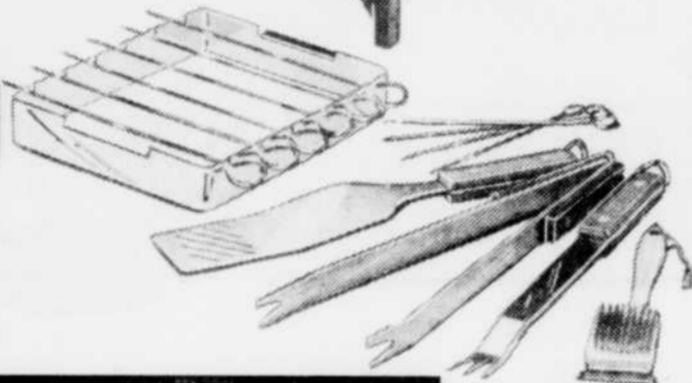
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 25%...



Sur tous nos barbecues au gaz et au charbon!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 33-1/3%...

Sur tous nos accessoires de barbecue!



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 35%...



Sur une sélection de meubles de patio: chaises, chaises longues ou inclinables, parasols, balançoires & beaucoup d'autres! Hâtez-vous pour un meilleur choix!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%...



Sur glacières & tentes sélectionnées!



Sur sacs de couchage & matelas pneumatiques sélectionnés!

ECONOMISEZ 15%

Solde 64⁸⁸ ch.

Cadre en acier chrome, frein & roues pivotantes. No. 104904. Notre prix 79.88

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 25%...



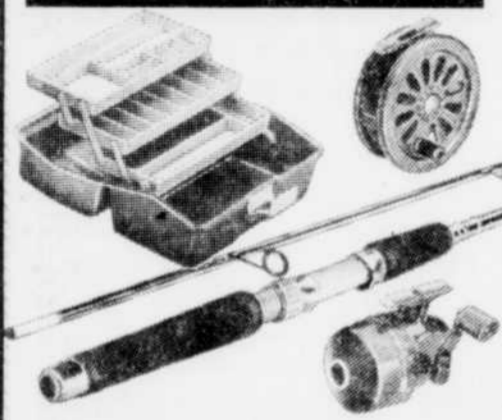
Sur un grand choix de tricycles & bicyclettes sélectionnés!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 20%...



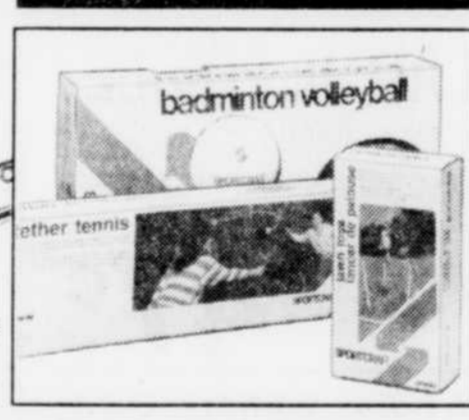
Sur notre sélection complète d'outils motorisés de jardin & de pelouse! Tondeuses à gazon, coupe-herbes à ficelle, taille-haies & plus!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 35%...



Sur articles & équipements de pêche sélectionnés!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 30%...



Sur jeux d'été & accessoires de sport sélectionnés!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%...



Sur des vêtements de sport sélectionnés!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%...



Sur accessoires de jardinage sélectionnés!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%...



Sur jouets sélectionnés pour toute la famille!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 33-1/3%...



Sur outils de jardinage sélectionnés!

PASCAL

L'UNIVERS DU RENOUVEAU

Hâtez-vous pour une meilleure sélection! Le choix peut varier d'un magasin à l'autre!

CENTRE COMMERCIAL PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

CENTRE COMMERCIAL PLACE LAURIER
2730, boul. Laurier
Tél.: 653-9307

Spéciaux en vigueur jusqu'à écoulement de la marchandise. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours.

LE MONDE

La censure soviétique est toujours là, mais elle a la paupière plutôt lourde

MOSCOU — Imaginez un journaliste soviétique découvrant qu'un membre du bureau politique du Parti communiste entretient une ou des maîtresses. Peut-il le publier?

par BILL KELLER
NEW YORK TIMES

Vladimir A. Boldyrev, le censeur en chef en Union soviétique, se pose la question depuis longtemps. Très longtemps. Et il hésite encore à répondre.

« Je pense que oui », dit-il. « Nous approchons du moment où la publication de ces « détails personnels sera possible ». Et il ajoute, avec un rire nerveux: « Mais j'espère que ce n'est là qu'une question hypothétique ».

Boldyrev est le gardien du temple. Il veille scrupuleusement sur l'épais très épais catalogue des choses que la presse doit taire ou dire, les maisons d'éditions publiées ou gardées dans des archives, le cinéma montrer ou dissimuler, les librairies mettre en vitrine ou dans des tiroirs, et le bureau de poste distribuer ou égarer.

Il dirige le « Glavlit », c'est-à-dire l'« Administration pour la protection des secrets d'Etat dans la presse » depuis trois ans. Il estime avoir durant ce temps aminci le catalogue de moitié. Les œuvres d'Alexandre Soljenitsyne, les « bunnies » de Playboy et les statistiques sur la criminalité n'y apparaissent plus.

S'il est difficile de faire dire à M. Boldyrev ce qui est encore vraiment interdit en Union soviétique c'est d'une part parce que la frontière entre le tabou et le permis se déplace à toute vitesse, mais aussi parce que l'idée comme le mot de censure sont de plus en plus impopulaires.

« Au sens classique du terme, on ne peut plus parler de censure », insiste-t-il, à l'occasion d'une entrevue dans son bureau à mi-chemin quelque part entre le Kremlin et le KGB. « Aujourd'hui, nous n'imposons plus de barèmes purement politiques ou idéologiques comme avant ».

Il y a quand même beaucoup de place pour la « discrétion » ou le « silence » dans le répertoire du

Glavlit. M. Boldyrev l'a lui-même rappelé dans le journal *Izvestia* récemment. Il veille tout simplement à interdire l'usage de la presse à des fins de « miner ou détruire le socialisme, la propagande de guerre, la diffusion d'idées haineuses, de nature raciste ou religieuse, l'incitation à la violence ou la déstabilisation de l'Etat, aux désordres publics, de débauche et d'immoralité ».

Choses interdites

M. Boldyrev soutient que la partie la plus épaisse de son catalogue des « choses interdites » ne circule que dans des cercles restreints d'éditeurs et consiste principalement en secrets militaires ou industriels.

L'autonomie et la puissance du Glavlit sont telles qu'il s'est occasionnellement permis de passer outre aux critères du ministre de la Défense sur ce qui constitue un secret. Mais M. Boldyrev admet cependant n'avoir encore jamais eu la l'opportunité de faire fi du KGB ou de la police secrète.

Son agence veille aussi à prévenir ou contenir la pornographie quoique là aussi la chose devient de plus difficile à définir. Le Glavlit laisse en effet de plus en plus passer de choses. Le « softcore », c'est-à-dire où on se contente de « faire semblant », est désormais acceptable au cinéma. Des sujets jadis tabous, comme l'homosexualité peuvent maintenant être ouvertement débattus, bien qu'un article sur la question passe sans doute encore sur le bureau de M. Boldyrev avant d'atteindre les lecteurs.

Le Glavlit a beau dire ne plus avoir de contraintes idéologiques ou politiques, il a encore le pouvoir de décider qu'une littérature hostile pose un problème de sécurité pour l'Etat.

M. Boldyrev raconte que l'an dernier le Glavlit a établi que les œuvres d'Alexandre Soljenitsyne ne constituaient plus un danger. Son œuvre maîtresse sur les

campes de concentration, « L'archipel du Goulag » doit d'ailleurs être publié le mois prochain, en tout cas en partie, dans la revue littéraire *Novy Mir*. Une maison d'édition entend par ailleurs publier sept volumes des œuvres choisies du célèbre exilé.

« Le débat sur Soljenitsyne est terminé », explique M. Boldyrev. « On a sorti tous ses écrits de leurs cachettes, et les maisons d'édition sont autorisées à les publier et en respectant les droits d'auteur ».

Il fut un temps où les écrits des exilés et des émigrés étaient automatiquement interdits, peu importe leur contenu. Or tous ces interdits pourraient être levés d'ici la fin de l'année, soutient M. Boldyrev.

Certains de ces auteurs sont parmi les plus âpres critiques du régime soviétique. Il y a parmi eux Vladimir N. Voinovitch et Vladimir Maximov lequel a déjà qualifié le communisme de « philosophie du mal », et Viktor Nekrassov ou Vasily Grossman, dont l'œuvre monumentale *Vie et destin* a été publiée le mois dernier par le magazine *Oktyabr*.

Et même les œuvres de Leon Trotsky, le rival déchu de Staline que celui-ci a fait assassiner au Mexique en 1940, sont aujourd'hui accessibles au lecteur soviétique, en tout cas celles qui ont été écrites avant son expulsion il y plus de 60 ans.

Et même le *Mein Kampf* d'Adolf Hitler, amplement lu et étudié encore aujourd'hui en Occident comme exemple typique de « pathologie politique », pourrait un jour surgir dans les vitrines des librairies. Il est encore pour l'instant banni parce qu'il constitue une injure aux victimes de la Grande Guerre Patriotique.

La grève des mineurs s'étend et se radicalise en Sibérie

MOSCOU 18 juil (AFP) - Les mineurs grévistes du Kouzbass, en Sibérie, ont refusé hier de reprendre le travail pendant les négociations que mène l'envoyé de Moscou dans la région, comme le leur avait pourtant demandé le comité régional de grève, selon la télévision soviétique. Il y aurait maintenant 150.000 grévistes dans le Kouzbass, en Sibérie occidentale, et dans l'Ukraine voisine. Ainsi non seulement la grève s'étend, mais elle se radicalise.

En Ukraine, sur le bassin du Donbass, le plus important d'URSS, le mouvement s'est « élargi de façon importante » et il touche maintenant 39 puits, a annoncé par ailleurs l'agence TASS. Seuls 2.000 mineurs d'un seul puit étaient en grève lundi dans cette région.

Pour la première fois, la télévision a donné la parole à des grévistes du Kouzbass interrogés lors d'un rassemblement. Ils ont été unanimes: ils refusent de reprendre le travail tant que « toutes leurs revendications ne sont pas satisfaites ».

« Ils (le gouvernement) nous ont donné quelque chose mais ce n'est pas ce qu'on attendait », a dit l'un d'eux, approuvé par ses camarades, tous coiffés de leur casque de travail, beaucoup torse nu pour profiter du soleil. « Tant qu'on n'aura pas octroyé l'autonomie financière aux mines, notre mouvement n'aura servi à rien », a ajouté un autre.

Pourparlers

Un vice-ministre du charbon est arrivé en Ukraine et il négocie sans discontinuer avec les grévistes, selon TASS. M. Nikolai Sloukoff, le chef de la commission envoyée par Moscou

dans le Kouzbass, s'active lui aussi auprès des grévistes.

S'adressant à un rassemblement qui s'est tenu toute la nuit à Prokopiévsk, le membre du Bureau Politique du parti communiste a dit aux grévistes: « les gens ont perdu patience. Nous vous comprenons et vous déclarons que nous ne devons pas nous en tenir à des demi-mesures », selon TASS.

Il a été annoncé à la radio locale que le comité régional de grève dirigé par le député Teimuraz Avaliani recommandait la suspension de la grève à partir de la troisième équipe d'hier. Cet appel n'a pas été suivi, selon la télévision. « La situation dans la région demeure tendue en dépit des efforts des détachements ouvriers et de la milice », commente de son côté l'agence soviétique.

Les grévistes ukrainiens avancent des revendications proches de leurs collègues sibériens: augmentation du salaire, réduction des effectifs administratifs, obtention d'une journée de repos obligatoire pour tous, augmentation des prix du charbon, poursuit le journal dans un article consacré aux deux mouvements de grève, intitulé

« Dialogue constructif avec les mineurs ».

L'agence TASS a par ailleurs vigoureusement démenti hier une information de la télévision centrale, selon laquelle le mouvement de grève aurait gagné le bassin de Karaganda, au Kazakhstan. Un commentateur de l'émission matinale « 120 minutes » avait annoncé que « 110.000 mineurs étaient en grève dans cette ville ». « La langue du speaker a fourché. Il a confondu Karaganda et Kemerovo », a précisé l'agence officielle soviétique.

Aucune législation ne traite des grèves dans l'industrie, supprimées dans le pays avant le lancement des réformes par le président Mikhail Gorbatchev voilà quatre ans. La presse parallèle a fait état dans le passé de conflits du travail mais nettement moins importants que l'actuel, vraisemblablement le plus grave depuis les turbulentes années 1920.

Ce projet de loi est actuellement étudié par la commission des Lois, qui en a été saisie lundi, selon Tass. Celle-ci relève que ce texte devrait permettre de « fournir une base légale à la solution des conflits du travail, notamment la grève à une grande échelle des mineurs de charbon ».

De son côté, le président Mikhail Gorbatchev, lors d'une réunion dans les bureaux du Comité central du parti communiste de Moscou, a fait hier soir sa première allusion aux mouvements de grèves, sans en parler explicitement.

Soulèvement commémoré en Hongrie

BUDAPEST (AP) — Le Parti communiste hongrois a proposé hier de faire du 23 octobre, date anniversaire du soulèvement antistalinien de 1956, un jour férié symbolisant la volonté populaire de réformes démocratiques. La proposition à elle seule est significative de la rapidité et de l'intensité des réformes dans ce pays. En 1988 encore, toute manifestation publique avait été interdite le 23 octobre et les groupes d'opposition avaient dû annuler une manifestation prévue ce jour-là tandis que des milliers de policiers interdisaient tout attroupement sur les lieux liés au soulèvement.

LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

L.R.Q., c. Q-2

AVIS PUBLIC

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Conformément aux dispositions de l'article 116.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), la Société canadienne de métaux Reynolds Limitée donne avis qu'elle sollicite l'approbation d'un programme d'assainissement des eaux auprès du sous-ministre adjoint à la gestion et à l'assainissement des eaux du ministère de l'Environnement du Québec pour son établissement situé dans la municipalité de Baie-Comeau, Québec, afin de corriger les problèmes de rejets liquides dans l'environnement occasionnés par l'exploitation de cet établissement.

Copie de ce document d'assainissement des eaux usées est disponible pour consultation publique à l'Hôtel de Ville de Baie-Comeau, le 20 juillet 1989 jusqu'au 3 août 1989.

Toute personne, tout groupe, toute municipalité peut soumettre des représentations au sous-ministre de l'Environnement relativement à ce programme d'assainissement jusqu'au 3 août 1989.

La Société canadienne de métaux Reynolds Limitée

Le 14 juillet 1989



Travaux publics
Canada

Publics Works
Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou service énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire de district, Direction du contrôleur, Travaux publics Canada, 189, rue Prince-William, C.P. 7350, Succursale "A", Saint John, N.-B. E2L4J4, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus (téléphone: 648-4529).

ENTREPRISE

Numéro 754803 POUR TRANSPORTS CANADA
Dragage
Courtney Bay
Saint John, N.-B.

Date limite: Le mercredi 9 août 1989

Pour information technique: J. Zinck (506) 648-4533

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations des constructeurs de Saint John, Moncton, Fredericton, Edmundston et Bathurst, N.-B., Halifax, N.-E., Charlottetown, I.-P.-E., St. John's, T.-N., Montréal, Q.C., Rimouski, Q.C., Willowdale, Ontario et Travaux publics Canada, Halifax, N.-E., Montréal, Q.C., Québec, Q.C., Willowdale, Ontario.

INSTRUCTIONS

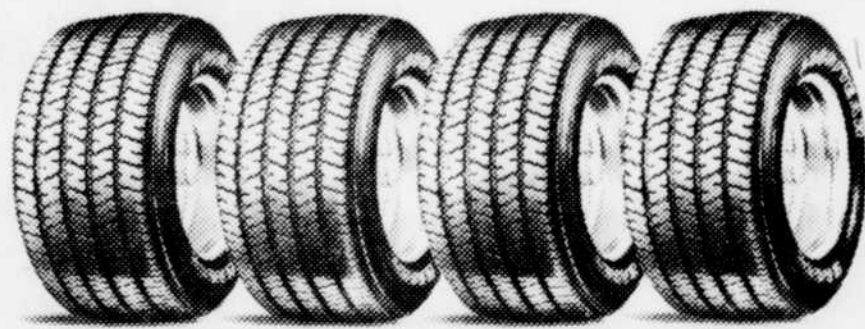
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

LE SOLDÉTÉ GOODYEAR

Eagle GT. Arriva.

4 pour le prix de 3!



Le soldété Goodyear vous permet de vous procurer quatre pneus radiaux haute performance Eagle GT ou quatre pneus toutes saisons Arriva pour le prix de trois... profitez-en! Jetez aussi un coup d'oeil aux économies super intéressantes que vous pouvez réaliser sur d'autres excellents pneus Goodyear. Le soldé prend fin le 22 juillet.

GOODYEAR

AUCUN ACOMPTE • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES* pour les pneus et les services automobiles de plus de 150.00 \$
Versement calculé d'après un programme de financement offert à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. Veuillez vous rendre à un Centre de service automobile agréé Goodyear pour plus amples renseignements.

RADIAL TOUTES SAISONS 4 POUR LE PRIX DE 3 ARRIVA FLANC BLANC

Dimension	4 pneus	Economies
P155-80R13	274.85 \$	74.95 \$
P165-80R13	251.85	83.95
P175-80R13	281.85	93.95
P175-75R13	276.85	92.95
P175-70R13	299.85	99.95
P185-80R13	287.85	95.95
P185-70R13	305.85	101.95
P175-75R14	287.85	95.95
P185-75R14	296.85	98.95
P185-70R14	332.85	110.95
P195-75R14	311.85	103.95
P205-75R14	323.85	107.95
P205-70R14	353.85	117.95
P215-75R14	359.85	119.95
P225-75R15	342.85	115.95
P215-75R15	356.85	118.95
P225-75R15	374.85	124.95
P235-75R15	389.85	129.95

FLANC NOIRS

P155-80R13	209.85 \$	69.95 \$
P145-80R13	203.85	67.95
P155-80R13	203.85	67.95
P165-80R13	233.85	77.95
P175-70R13	263.85	87.95
P185-70R13	269.85	89.95
P185-70R14	297.85	99.95
P165-80R15	269.85	89.95

RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX

à partir de **69.95 \$**
VECTOR
FLANC BLANC

Dimension	4 pneus	Prix de solde
P155-80R13		69.95 \$
P165-80R13		79.95
P175-80R13		87.95
P185-80R13		91.95
P175-70R13		94.95
P185-70R13		97.95
P165-75R14		104.95
P205-70R13		112.95
P175-75R14		91.95
P185-75R14		94.95
P195-75R14		95.95
P205-75R14		99.95
P195-75R15		104.95
P205-75R15		106.95
P215-75R15		112.95
P225-75R15		114.95
P235-75R15		124.95

RADIAL TOUTES SAISONS LE MOINS CHER

à partir de **47.95 \$**
S4S

Dimension	Bas prix courant
P155-80R13	47.95 \$
P165-75R14	62.95
P195-75R14	64.95
P205-75R14	67.95
P205-75R15	72.95
P215-75R15	74.95
P225-75R15	77.95

CENTRES DE SERVICE AUTO GARANTI GOODYEAR

QUÉBEC	ST-FOY	653-0841	CHARLESBOURG	627-0040	DUBERGER	683-2521	DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS
1228, boul. Charest ouest De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	3115, boul. Hochelaga De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00		8550, boul. Cloutier De 7 h 30 à 20 h 00 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 17 h 00		1900, Leon Hamel De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine Samedi: de 8 h 00 à midi		710, boul. Charest ouest De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine Samedi: 8 h 00 à midi
QUÉBEC	LÉVIS	833-3282	MONTMAGNY	248-7270			
5701, boul. Les Galeries De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	155, Route du Président Kennedy De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00		150, 7ème rue De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00				
QUÉBEC	LES SAULES	871-6740					
2600, boul. Montmorency De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	3755, boul. Wilfrid Hamel De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine Samedi: de 8 h 00 à midi						

GOODYEAR.
COMPTEZ SUR NOUS.

Le Nicaragua célèbre 10 ans d'une révolution à refaire

MANAGUA — Le Nicaragua célèbre aujourd'hui le dixième anniversaire de la révolution sandiniste dans un cadre économique national désastreux et dans un climat d'expectative politique dominé par l'approche d'une nouvelle élection générale.

par DOMINIQUE PETIT de l'Agence France Presse

C'est le 19 juillet 1979 que la guérilla du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) a fait son entrée triomphale dans Managua, après avoir écrasé l'armée du dictateur Anastasio Somoza. Dix ans après, le pays est épuisé par la guerre et la crise économique et s'efforce de redresser son image internationale avec des mesures de démocratisation interne.

Tandis que le régime de Daniel Ortega a décidé d'affronter des élections générales anticipées en février, les jugements portés sur le bilan de ses dix années au pouvoir sont généralement marqués par les a-priori politiques.

Le régime marxiste de Managua, qui entretient des liens étroits avec l'URSS et Cuba, est rendu responsable par ses adversaires de la situation économique dramatique dans laquelle s'est enlisé le pays. La production et le niveau de vie ont chuté tandis

qu'une inflation débridée a atteint, en 1988, plus de 30,000 %.

Société militarisée

Les anti-sandinistes dénoncent aussi la militarisation de la société nicaraguayenne, les atteintes aux libertés politiques et d'expression. Ils affirment qu'une nouvelle dictature a fini par se substituer à celle qui a été renversée.

Pour les responsables du régime, les difficultés du pays sont à mettre sur le compte de la guerre qui lui a été livrée par les Etats-Unis depuis 1982. L'embargo économique et financier imposé par Washington a été renforcé par l'assistance apportée aux guérilleros antisandinistes de la Contra.

Les Sandinistes revendiquent de profondes transformations dans la société nicaraguayenne, une importante réforme agraire, la suppression des privilèges et des succès importants dans le domaine de la couverture médicale et de l'alphabetisation.

Le Nicaragua est l'un des cinq pays signataires du plan de paix régional conclu en août 1987 par les nations de l'isthme centraméricain. M. Ortega s'est engagé, avec ses homologues du Costa Rica, du Salvador, du Guatemala et du Honduras, à instaurer un dialogue avec les opposants armés et à mettre en oeuvre des mesures de démocratisation internes.

Ces promesses ont été tenues

dans une assez large mesure. Les discussions engagées avec la Contra ont abouti à un cessez-le-feu, officiellement en vigueur depuis février 1988, et qui a mis virtuellement fin à une guerre qui a fait quelque 50,000 victimes civiles et militaires en huit ans.

La Contra

L'organisation de la Contra, la « résistance nicaraguayenne », continue de bénéficier d'une aide humanitaire américaine. Ses troupes, estimées à quelque 12,000 hommes, sont pour l'essentiel regroupées dans des camps au Honduras, le long de la frontière du Nicaragua.

Les principaux organes d'infor-

mation d'opposition, le journal La Prensa et la radio Católica, ont pu reprendre leurs activités en 1988 tandis que les partis politiques d'opposition ont vu s'élargir leurs moyens d'action. Regroupés pour la plupart au sein de l'Union nationale d'opposition (UNO), ils estiment insuffisantes les mesures prises et exigent de nouvelles modifications à la loi électorale et à la loi sur les moyens de communication.

À sept mois des élections générales, M. Ortega vient d'annoncer sa volonté d'ouvrir des négociations avec tous les partis du pays, afin de fixer les conditions d'un scrutin qui ne serait contesté par personne.

SOLDE

Plaisir d'été

Le solde expire le 31 juillet 1989



ACHAT SPÉCIAL. Sac/oreiller de plage à double usage. Vous pouvez transporter des articles à la plage ou vous en servir pour relaxer au soleil.

199

68-8103



ACHAT SPÉCIAL

rabais \$150

399.95 ~~549.95~~

Le magnéto VHS modèle-21 est un modèle de perfection. Tuner prêt pour 110 canaux, circuits haute qualité. 16-510

rabais \$70

199.95 ~~269.95~~

Radio marine VHF. Pour la communication lors de vos randonnées en bateau. 19-8210

rabais \$70

129.95 ~~199.95~~

Table-tournante à entraînement direct. Liquidation. 42-2918

rabais \$15

39.95 ~~54.95~~

Pavillon musical idéal pour les événements sportifs. 32-2030

rabais 33%

49.95 ~~74.95~~

Walkie-talkie FM pour communiquer à l'extérieur. 21-403

rabais \$10

14.95 ~~24.95~~

Module pour disques compacts pour le rangement de 36 de vos disques favoris. 42-212

rabais \$669

1199.00 ~~Total des prix cour. 1868.95~~

Aubaine sensass sur le téléphone cellulaire CT-200 (17-1003). Facilite la communication. Avec antenne. (17-8104).

ACHAT SPÉCIAL

Trois logiciels de jeux

A) Achat spécial. Star Wars. 25-8100. PSF* 49.95... seul. 34.95

B) NOUVEAU! Space Quest 3. Jeu amusant. 25-8022... 69.95

C) NOUVEAU! Silphed. Invasion extra-terrestre. 25-8023... 44.95

rabais \$10

29.95 ~~39.95~~

Radio portable AM/FM stéréo avec antenne et bretelle. 12-8010

rabais 50%

19.95 ~~39.95~~

Radio-réveil numérique AM/FM. Avec rappel-réveil et alarme. 12-8601

rabais \$50

79.95 ~~Total des prix cour. 130.90~~

Lecteur AM/FM stéréo (14-1048). Avec casque d'écoute (33-2002).

rabais \$40 la paire

49.95 ~~69.95~~ ch.

Les enceintes Minimus-7 sont l'addition idéale à votre chaîne. Format compact. 40-2030

rabais \$50

129.95 ~~179.95~~

Véhicule de course Red Arrow à 2 vitesses. Liquidation. 60-4077

Radio Shack

DIVISION INTERTAN CANADA L.TÉE.®

*Sauf les articles en liquidation des bons de réduction seront émis pour les articles épuisés. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs de frappe. Piles non incluses si non spécifiées.



Voyez les pages blanches pour le magasin Radio Shack ou détaillant participant le plus près

Le général Jaruzelski confirme sa candidature

VARSOVIE — L'actuel numéro un polonais, le général Wojciech Jaruzelski, sollicitera aujourd'hui à Varsovie les suffrages des parlementaires — députés et sénateurs — pour accéder à la présidence de la République, mais l'issue du scrutin demeure toujours incertaine.

par JEAN-EUDES BARBIER
de l'Agence France Presse

Le responsable communiste, qui est le chef depuis 1985 du Conseil d'Etat — direction collégiale de la république vouée à disparaître — s'est officiellement porté candidat au poste de président un peu plus de 24 heures seulement avant le scrutin.

La décision du général Jaruzelski est intervenue à la suite de toute une série de consultations avec les divers clubs parlementaires de l'actuelle coalition gouvernementale et de l'opposition. Mardi matin, devant les députés du POUP, le dirigeant polonais a déclaré avec solennité: « Animé par le devoir, tenant compte des circonstances et faits nouveaux et eu égard à l'attitude de la coalition, j'accepte d'être candidat au poste de président de la République ».

Cette petite phrase mettait un terme à plus de deux semaines de totale incertitude, le général Jaruzelski ayant d'abord annoncé, contre toute attente, le 30 juin dernier, qu'il ne se présenterait pas à l'élection présidentielle. Il avait alors justifié sa prise de position par le fait qu'il ne se sentait pas suffisamment soutenu par la société pour accéder à l'échelon suprême du pouvoir.

Le général Jaruzelski avait fait part de cette décision aux membres du Comité central du POUP — PC national — qui se réunissait pour la première fois depuis la déroute des représentants du régime et la victoire retentissante de l'opposition aux élections législatives de juin.

Incrédule, le Comité central a immédiatement refusé de prendre en compte la volonté du général Jaruzelski de ne pas se porter candidat et lui a demandé de se raviser. Le premier secrétaire du Parti devait finalement accepter de se donner un délai de réflexion, invitant cependant le Comité central, s'il maintenait sa décision, à soutenir la candidature de l'actuel ministre de l'Intérieur, le général Czeslaw Kiszczak.

Tous les partis de la coalition qui, outre le POUP, comprend le Parti démocrate, le Parti paysan et plusieurs formations catholiques pro-gouvernementales, ont déclaré qu'elles appuieraient aujourd'hui la candidature du général Jaruzelski.

Mais malgré cette situation plutôt encourageante, le dirigeant polonais a clairement exprimé ses craintes de ne pas être en mesure d'obtenir la majorité requise pour être élu.

Selon lui, il y a parmi les parlementaires des « opinions négatives » sur sa personne, souvent « formulées de façon émotionnelle ». « Je trouve », a-t-il estimé, « que c'est compréhensible et indissolublement lié à la démocratisation de la vie politique ».

Le club parlementaire de Solidarité a accordé hier soir à ses élus — députés et sénateurs — la liberté de vote pour l'élection du président de la République polonaise à Varsovie.

Les élus de Solidarité, réunis dans les salons de la diète (parlement), avaient rejeté auparavant, à une très forte majorité, la motion d'un groupe de participants leur recommandant de voter contre le général Wojciech Jaruzelski et introduisant la discipline de vote.

Le club parlementaire de Solidarité était partagé entre adversaires intransigeants du général Jaruzelski et ceux qui ne veulent pas lui « mettre des bâtons » dans les roues. Ces derniers ont fait va-

loir qu'il est le seul susceptible de diriger l'équipe de réformateurs dont il s'est entouré pour faire progresser la Pologne sur la voie de la démocratisation.

Pour sa part, le président du club, M. Bronislaw Geremek, a déclaré: « les élus de Solidarité ne peuvent apporter leur appui à l'homme qui a anéanti leurs espoirs » en introduisant l'état de siège en décembre 1981.

Bush veut conquérir la planète Mars

WASHINGTON — Le président George Bush pourrait annoncer aujourd'hui un programme ambitieux d'exploration spatiale prévoyant l'édification d'une base lunaire dans la perspective de la conquête de Mars, a-t-on appris hier à Washington de sources proches du gouvernement.

par PASCAL SABAS
de l'Agence France Presse

Des responsables de l'administration américaine ayant requis l'anonymat ont indiqué que le président Bush prendrait une décision à ce sujet avant les cérémonies prévues jeudi à Washington à l'occasion du 20e anniversaire du premier alunissage, au cours desquelles il doit

prononcer un discours axé sur l'exploration spatiale.

Le magazine spécialisé *Aviation Week and Space Technology* écrit de son côté dans sa dernière édition qu'un vif débat est actuellement en cours au sein du gouvernement concernant ce projet, formulé par le vice-président Dan Quayle, en sa qualité de président du Conseil National de l'Espace. Selon le

New York Times, plusieurs des proches conseillers du président sont favorables à une telle initiative, dont MM. John Sununu, secrétaire général de la Maison-Blanche, et Richard Darman, directeur du budget.

Lors de sa conférence de presse, dimanche, à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, à l'issue du Sommet des Sept, M. Bush, interrogé à ce sujet, avait indiqué qu'il n'avait pas encore pris de décision. Les sérieuses questions budgétaires que soulève un projet de base lunaire, et a fortiori de conquête martienne, ne sont certainement pas étrangères à cette réserve.

La proposition formulée par M. Quayle est inspirée de l'initiative historique prise par le président John Kennedy en mai 1961 « d'envoyer un homme sur la Lune avant la fin de la décennie », qui devait conduire 8 ans plus tard à l'alunissage de Neil Armstrong et d'Edwin Aldrin.

Selon des sources proches de l'administration, citées par *Aviation Week*, il est douteux que le président annonce jeudi le lancement d'un nouvel effort d'exploration spatiale, tout au moins dans des termes similaires à ceux utilisés par John Kennedy.

LA SKI FOLIE!

SE CONTINUE!

40 À 75% DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE

LA PLUS GROSSE VENTE de SKI jamais vue à QUÉBEC

50% DE RABAIS

SUR TOUTE NOTRE COLLECTION DE VÊTEMENTS DE SKI SKISS et ANORALP

ACCESSOIRES

CHANDAILS à col roulé COMPÉTITION Notre prix cour.: 17,99 Solde 9,99	Bâtons ROSSIGNOL et ATOMIC Notre prix cour.: 39,99 Solde 19,99
LUNETTES CARRERA jusqu'à 50% de rabais	SAC ATOMIC et DYNASTAR jusqu'à 50% de rabais

ET PLUSIEURS AUTRES RABAIS INCROYABLES SUR SAC À BOTTES, SAC À SKIS, SAC DE VOYAGE

FIXATIONS

TYROLIA Lady D Notre prix cour.: 94,99	LOOK ZL (table tournante) Notre prix cour.: 169,99
TYROLIA 420S Notre prix cour.: 99,99	TYROLIA 290D Notre prix cour.: 99,99
TYROLIA 490 RDJ pour juniors Notre prix cour.: 79,99	MARKER M26 Notre prix cour.: 149,99
LOOK Course ZRJ pour juniors Notre prix cour.: 139,99	

Solde 49,99 LA PAIRE **Solde 69,99**

ENSEMBLES DE SKI

• Skis DYNAMIC VR23 • Fixations TYROLIA 420 Notre prix cour.: 379,99 Solde 149,99	• Skis ATOMIC 3D • Fixations TYROLIA 420S Notre prix cour.: 329,99 Solde 169,99
• Skis TECNO PRO Targa • Bottes KOFLACH 150 • Fixations TYROLIA 420S Notre prix cour.: 474,99 Solde 199,99	• Skis DYNASTAR Fusion HE • Bottes KOFLACH 450 • Fixations TYROLIA 290D Notre prix cour.: 854,99 Solde 349,99

BOTTES

KOFLACH 150 Pour hommes ou femmes Notre prix cour.: 224,99 Solde 89,99	NORDICA 700 Pour hommes ou femmes Notre prix cour.: 199,99 Solde 99,99
DYNAFIT ETS pour femmes Notre prix cour.: 399,99 Solde 99,99	RAICHLÉ 960L Notre prix cour.: 399,99 Solde 169,99 <small>était déjà en solde à 189,99</small>

SKIS

ELAN SL Superlite ELAN CR Cruiselite ELAN CR 944 ELAN SL Commander Notre prix cour.: 199,99 Solde 99,99	DYNAMIC VR23 Notre prix cour.: 279,99 Solde 99,99	DYNASTAR Sport 99 Omega Notre prix cour.: 269,99 Solde 129,99
ATOMIC 3D Kevlar Notre prix cour.: 229,99 Solde 139,99	FISCHER SC4 Notre prix cour.: 259,99 Solde 149,99	HEAD Hot Radial Notre prix cour.: 329,99 Solde 199,99
ROSSIGNOL 750 Notre prix cour.: 199,99 Solde 129,99	ROSSIGNOL 657 Notre prix cour.: 229,99 Solde 139,99	ROSSIGNOL Quantum Kevlar Notre prix cour.: 449,99 Solde 249,99

Laisser-passer **GRATUIT** pour les manèges du centre récréatif aux 500 premiers clients.

dernière chance d'en profiter tout doit être vendu plus de 1 000 000 à liquider

4 jours seulement finissant le 22 juillet

Mercredi 9 h 30 à 17 h 30 / Jeudi et vendredi 9 h 30 à 21 h / Samedi 9 h à 17 h

1 SEUL ENDROIT

PATINOIRE INTÉRIEURE
LES GALERIES DE LA CAPITALE

sports experts®

Exportations d'ordinateurs

WASHINGTON (AFP) — Washington a décidé de lever les contrôles sur les exportations d'ordinateurs personnels AT-compatibles ainsi que sur l'ensemble des modèles similaires vers les pays occidentaux et propose également d'éliminer des restrictions similaires s'appliquant au bloc communiste, a annoncé hier le secrétaire au Commerce, M. Robert Mosbacher, en précisant que cette décision s'inscrivait dans l'esprit du voyage du président George Bush en Pologne et en Hongrie.

VENEZ DÉCOUVRIR CHEZ LALIBERTÉ

la Célèbre

VENTE D'ÉTÉ

D E F O U R R U R E




À l'achat de votre fourrure, recevez la **CARTE PRIVILEGE LALIBERTÉ** qui vous offre des avantages exclusifs:

- **10%*** de rabais sur **TOUS** vos achats, **MÊME** sur les prix déjà réduits.
- **RÉPARATIONS GRATUITES** avec tout achat de vêtements.

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

Cadeau
75\$

EN BONS D'ACHAT

Durant la vente d'été fourrure, Laliberté vous offre un cadeau additionnel de 75\$ en bons d'achats applicables dans tous les autres rayons du magasin.



12 MOIS SANS INTÉRÊT

Pour l'achat de votre fourrure et même de votre chapeau de fourrure et de vos bottes d'hiver, Laliberté vous offre son plan 12 mois sans intérêt. Seule la taxe de vente est payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire.

Laliberté vous offre le meilleur service après-vente:

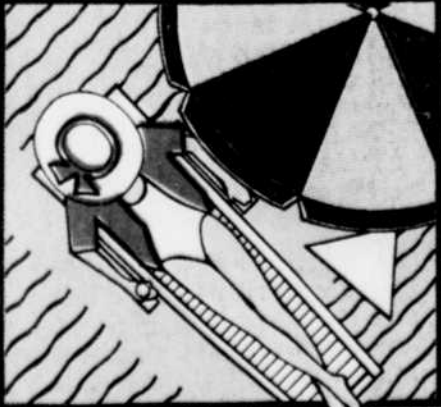
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année
- Plan mise de côté
- Retouches normales gratuites

MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ NATUREL	1 299\$	MANTEAUX DE RENARD NORVÉGIEN NATUREL	1 399\$
MANTEAUX DE CASTOR LONG POIL PEAUX ALLONGÉES	1 299\$	MANTEAUX DE VISON NATUREL OU TEINT PEAUX ALLONGÉES	1 899\$
MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE PEAUX ALLONGÉES	1 399\$	MANTEAUX DE VISON FEMELLE, NATUREL OU TEINT PEAUX ALLONGÉES	3 699\$

SUPER SPÉCIAUX VENTE D'ÉTÉ SUR UNE SÉLECTION DE MANTEAUX DE **FOURRURES VARIÉES** IDENTIFIÉES EN MAGASIN

Les quantités sont limitées et toutes les tailles ne sont pas disponibles pour certaines fourrures.

laliberté *Fourrures*



JUSQU'À **50%**

DE RABAIS SUR LA MAJORITÉ DES VÊTEMENTS D'ÉTÉ POUR TOUTE LA FAMILLE ET SUR LA COLLECTION SIMON CHANG PROFITEZ-EN!